



République du Bénin  
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU ET DES MINES  
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉNERGIE

Projet de Renforcement de la résilience du secteur de l'énergie  
aux impacts des changements climatiques au Bénin  
Projet N°00096410



## Plan de Travail Biennal (2017 & 2018)

**« Renforcement de la résilience du secteur de l'énergie aux impacts  
des changements climatiques au Bénin »  
(PANA ENERGIE)**

*Entre*

*Le Gouvernement de la République du Bénin*

*Et*

*Le Programme des Nations Unies pour le développement*

*Décembre 2016*

**Effet (s) UNDAF** : D'ici 2018, les institutions et les populations des communes d'intervention assurent une meilleure gestion de l'environnement, des ressources naturelles et énergétiques, du cadre de vie, des conséquences des changements climatiques, des crises et catastrophes naturelles.

**Produit(s) escompté(s) du CPD :**

**Produit 6.1** Les institutions et les populations sont outillées pour mieux gérer les ressources naturelles, énergétiques et le cadre de vie.

**Produit(s) escompté(s) du PS**

**Produit 1. 5.** Solutions inclusives et durables destinées à augmenter l'efficacité énergétique et l'accès universel à l'énergie (particulièrement pour les sources d'énergie renouvelables situés hors réseau).

**Produit(s) escompté(s) du projet:**

**Produit 1.** Renforcer les capacités d'adaptation du secteur de l'énergie aux changements climatiques,

**Produit 2.** Prendre en considération les changements climatiques dans les politiques et stratégies énergétiques,

**Produit 3.** Réduire la vulnérabilité climatique des sources de production d'énergie du Bénin.

**Partenaire de mise en œuvre:** Direction Générale de l'Energie (DGE) du Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines.

**Parties Responsables:**

- Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines
- Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable,
- Ministère du Plan et du Développement
- Ministère de l'Economie et des Finances
- Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
- Secteur privé (CEB, AISER)
- Etc.

### **Brève Description du projet**

Le projet de « Renforcement de la résilience du secteur de l'énergie aux impacts des changements climatiques au Bénin », également appelé PANA Energie, répond à la seconde intervention prioritaire identifiée lors du PANA de 2008 au Bénin : « Réduire la vulnérabilité des populations aux conséquences des changements climatiques en leur offrant un meilleur accès à des sources d'énergie renouvelables et en protégeant les ressources forestières ».

En effet, le projet contribuera à réduire la vulnérabilité des communautés rurales et urbaines aux variabilités du climat à travers une production, un transport et une distribution énergétique résiliente sur son territoire

La première intervention concerne **l'Intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques énergétiques, la gestion et, les stratégies et outils de planification.**

Il s'agit de renforcer les capacités du pays afin de permettre aux parties prenantes impliquées d'intégrer les risques climatiques dans leurs prévisions énergétiques et de faire ainsi face aux risques climatiques, de sorte que les risques de pertes économiques liés au climat soient réduits.

Le but de la seconde intervention est de **développer des pratiques de gestion durable de la terre et des forêts, afin de renforcer la résilience des zones de production de bois-énergie.** Les problèmes liés aux changements climatiques et les mesures d'adaptation seront intégrés au secteur énergétique afin de mieux gérer les ressources liées au bois énergie et adopter des pratiques respectueuses de l'environnement.

La troisième intervention prendra en compte la **Production et Consommation d'Énergie – Transferts de technologie pour renforcer la résilience des modes de vie et des conditions d'existence des communautés vulnérables.** Il s'agit de mettre en œuvre des actions destinées à réduire la vulnérabilité climatique des sources d'énergie du Bénin. Elle se concentrera sur la protection des bassins versants, des zones forestières exploitées fournissant les populations en énergie, et des centres de production et de distribution d'électricité. Il s'agira d'évaluer la vulnérabilité de ces zones et de prendre des mesures impliquant toutes les parties concernées afin de protéger ces sources d'énergie. De plus, elle soutiendra le développement de sources de production d'énergie alternatives pour les communautés les plus vulnérables

La principale Agence de réalisation est le Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Mines à travers la Direction Générale de l'Énergie (DGE) en tant que structure de tutelle du projet. Le projet est géré selon les procédures NEX. Pour les années 2017 et 2018, la contribution du GEF s'élève à **3 802 000 \$US**, celle du PNUD à **206,000.00 \$US**, et celle du MEEM à ..... \$US, soit un total de **4 008.000 US \$**.

Période du Programme UNDAF: 2014 - 2018

Domaine Clé de Résultat (Plan Strat): L'adaptation aux changements climatiques est promue

---

Atlas AwardID: 00090819

Atlas Project ID: 00096410

PIMS: 4979

Date de démarrage: \_Octobre 2016\_

Date de Fin: \_Octobre 2021\_

Date du CLEP: 30 mars 2016

Arrangement de Gestion: \_\_NIM\_\_

Budget global: 39,570, 000 US \$

Dépenses totales 2016: US \$

BUDGET PTB (2017 & 2018) 4 008 000 US \$.

Ressources FEM allouées: 3 802 000 US \$

Régulière:(TRAC) 206 000 US \$

- Autres (espèces):

Gouvernement (MEEM): .S \$

Budget non financé :

Contributions en nature

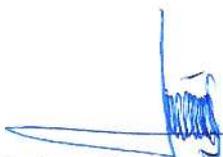
Gouvernement (MEEM)

Gouvernement (MCVDD) \_\_\_\_\_ US \$

ONG (Good Planet): \_\_\_\_\_ US \$

Secteur privé (CEB): \_\_\_\_\_ US \$

Approuvé par (Gouvernement):

  
**Docteur Sakariyou MAHMAN**  
 Directeur Général de l'Energie



Signature

Date

02/12/16

Approuvé par (PNUD):

  
**M. Gilbert POUMANGUE**  
 Représentant Résident Adjoint du PNUD



Signature

Date

09/12/16

**PLAN DE TRAVAIL BIENNAL**

Années: 2017 & 2018

Lignes de base, produits et cibles associées	Produits	Axes	Activités	Agenda/Année							Parties responsables	BUDGET PREVU				Code Budget	Description	
				T11	T12	T13	T14	T21	T22	T23		T24	Source de financement					
												FEM	PNUD	MEEM	MCVDD			ONG
<b>Annexe 1 : Intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques énergétiques, la gestion et, les stratégies et outils de planification</b>																		
<b>Produit 1.1 : Les capacités du secteur de l'énergie sont renforcées afin de lui permettre d'intégrer le risque climatique dans la planification énergétique et de faire face aux risques.</b>																		
<b>Résultat d'activités 1.1.1 : Une plateforme des parties prenantes afin de faciliter le dialogue entre les décideurs des différents secteurs liés à celui de l'énergie, et le processus décisionnaire concernant la compétition des sources d'énergie et les questions transversales de production, d'accès ou d'efficience énergétique en relation avec les changements climatiques</b>																		
170 000 60 000 30 000 80 000 40 000 20 000																		
340 000 340 000																		
71200/ 75700/ 75100  71300/ 75700/ 74500  71600/ 72300 75700/ 74500  72200/ 75700/ 71400  71600/ 72300 75700/ 74500  71600/ 72300 / 75700 / 75700 ts																		
International Consultants  Local consultants  Travel / voyage  Equipment & Furniture / Training Works and Confer / Servi contract Indiv																		
120 0  17_135 (2018) 12 (2018)																		

Thèmes de base, secteurs et cibles associées	Produits	Axes	Activités	Agenda/Année										Parties responsables	BUDGET PREVU					Code Budget	Description									
															Source de financement															
				T11	T12	T13	T14	T21	T22	T23	T24	FEM	PNUD		MEEM	MCVDD	ONG	CEB												
			<p>Sous-Action: 1.1.1.3.3: Intégration des approches d'accès résilientes aux changements climatiques dans les documents de planification des acteurs de la plateforme</p>				x		x	x											20 000						71600/ 72100	Training, workshop, meetings		
			<p>Résultat d'activités : 1.1.2 : L'implantation d'un programme de formation pour 500 acteurs des secteurs liés à celui de l'énergie. Les membres de ce programme de formation peuvent être membres de la plateforme des parties prenantes ou les membres de la Commission Nationale Multisectorielle sur les Carburants Domestiques. La formation permet de renforcer leurs capacités à : (i) Identifier les risques climatiques pour le secteur de l'énergie ; (ii) Concevoir et mettre en place des mesures d'adaptation ; (iii) Intégrer les risques climatiques et leurs paramètres au sein des principales politiques du secteur de l'énergie, notamment dans les outils de planification GEOSIM et les processus de planification de l'offre et la demande d'énergie.</p>																		170 000									
			<p>Action 1.1.2.1 : Développer les capacités de 500 parties (d'ici 2020) issus des secteurs liés à celui de l'énergie, avec un quota annuel de 50 femmes et 50 hommes. Au moins 80% de ces participants devraient, au cours de l'année, appliquer les expériences acquises durant leur formation.</p>																		EGP/DGE/ME EM	70 000	0	0	0	0	0	0	72300 / 75700 / 74500	Miscellaneous / divers
			<p>Sous-Action 1.1.2.1.1: Evaluation des besoins en formation des acteurs du secteur de l'énergie</p>							x											20 000							72100	Contractual Services - Companies	
			<p>Sous-Action 1.1.2.1.2: Elaboration de plan de formation des acteurs du secteur de l'énergie</p>							x											10 000							71400	Contractual Services - Individuals	
			<p>Sous-Action 1.1.2.1.3: Formation des membres de la plateforme</p>								x										20 000							75700		
			<p>Sous-Action 1.1.2.1.4: Formation des membres des autres acteurs du secteur de l'énergie</p>																		20 000							75700		



Thèmes de base, secteurs et cibles prioritaires associées	Produits	Axes	Activités	Agenda/Année												Parties responsables	BUDGET PREVU						Code Budget	Description																
				Source de financement													Source de financement																							
				T11	T12	T13	T14	T21	T22	T23	T24	FEM	PNUD	MEEM	MCVDD		ONG	CEB	FEM	PNUD	MEEM	MCVDD			ONG	CEB														
			Sous-Action 1.1.2.3.2: Réalisation de l'Etude de V&A (Vulnérabilité et Adaptation) du secteur de l'énergie	x																						71300 / 75700 / 74500	Consultants locaux/ training Workshop, meetings / Miscellaneous													
			Sous- Action 1.1.2.3.3: Elaboration du plan de formation en V&A du secteur de l'énergie	x																						75700 / 74500	Training Workshop, meetings / Miscellaneous													
			Sous- Action 1.1.2.3.4: Renforcement des capacités des différents acteurs des secteurs liés à l'énergie			x	x	x	x	x	x	x														75700 / 74500	Training Workshop, meetings / Miscellaneous													
			<b>posante 2: Développement des pratiques de gestion soutenable de la terre et des forêts, afin de renforcer la résilience des zones de production de bois-énergie.</b>																							960 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
			<b>Produit 2.1 : Stratégie d'offre énergétique et de plans d'intégration des changements climatiques et des mesures d'adaptation</b>																							310 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
			<b>Résultat d'activités 2.1.1 : SDA pour les combustibles à base de bois pour les villes de Parakou, Malanville, Djougou, Natitingou, Bohicon, Abomey, Cotonou, Porto-Novo et Lokossa (en incluant la PAF des aires forestières de Nonsinsan pour Parakou, T'fougou pour Djougou, Dahendé pour Natitingou, Fita-Agbadjo pour Bohicon, Zouzoukan et Abomey pour Cotonou et Porto-Novo) sont révisées afin d'incorporer les risques climatiques et des mesures d'adaptation appropriées.</b>																							90 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
			Action 2.1.1.1 : Mettre à jour ou revoir le SDA sur les carburants à base de bois et le PAF des zones sélectionnées (dont les aspects liés au risques climatiques, les besoins et les spécificités des groupes vulnérables)																							20 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		International Consultants



Thèmes de base, indicateurs et cibles et autres associés	Produits	Axes	Activités	Agenda/Année												Parties responsables	BUDGET PREVU					Code Budget	Description		
				T11	T12	T13	T14	T21	T22	T23	T24	FEM	MEEEM	MCV/DD	ONG		CEB								
Dans un cadre de changements climatiques (IPC)				x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	10 000							Training, workshop, meetings			
					x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	40 000							Equipment & Furniture / Matériels / Communication	72200 / 72300 / 72400 / 74200		
					x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	20 000	0	0	0	0	0	0				
						x									5 000							Consultant local	71300		
Objectifs (2017) : 37% (2017) ; 70%															10 000							Consultant local	71300		
															5 000							Training, Workshop and confer	75700		
															100 000	0	0	0	0	0	0				
Résultat d'activités 2.1.2 : Un Plan National pour la gestion optimale de la demande d'électricité dans un contexte de changements climatiques, de risques climatiques (température, débit des cours d'eau, évapotranspiration, pluie, ensoleillement, cyclones, inondations) et des mesures d'adaptation est mis en œuvre.																									



Idées de base, leurs objectifs et cibles associées	Produits	Axes	Activités	Agenda/Année												Parties responsables	BUDGET PREVU						Code Budget	Description												
																	Source de financement																			
				T11	T12	T13	T14	T21	T22	T23	T24	FEM	PNUD	MEEEM	MCVDD		ONG	CEB																		
			Sous-Action 2.1.2.2.2: Mise en œuvre du plan de soutien du Plan National pour une gestion Optimisée de l'offre et de la demande d'électricité					X		X	X	X														10 000								71300	Consultant local	
			Sous-Action 2.1.2.2.3: Suivi et évaluation du plan de soutien							X	X		X														20 000							71600 / 72300 / 74500	Travel / Fuel, Pétroleu m / Miscellaneous	
			Action 2.1.2.3 : soutenir une campagne de communication de grande ampleur sur le Plan National de gestion optimisée.																								50 000	0	0	0	0	0	0			Consultant local
			Sous-Action 2.1.2.3.1: Elaboration d'un plan de communication sur le plan national de gestion optimisé							X																	10 000							71300	Consultant local	
			Sous-Action 2.1.2.3.2: Mise en œuvre du plan de communication sur le plan national de gestion optimisé							X	X	X															20 000							71300	Consultant local	
			Sous-Action 2.1.2.3.3: Suivi et évaluation du plan de communication relatif au plan national de gestion optimisé									X															20 000							71600 / 72300 / 74500	Travel / Fuel, Pétroleu m / Miscellaneous	
			Résultat d'activités 2.1.3 : Le SIEP sur les carburants domestiques et le SIEF sont mis à jours et visent à inclure la question des risques climatiques dans les options stratégiques afin d'être en capacité de gérer ces risques.																								65 000	0	0	0	0	0	0			
			Action 2.1.3.1 : Mettre à jour, revoir le SIEP et le SIEF en y incorporant les aspects relatifs aux risques climatiques, aux options stratégiques permettant d'y répondre et aux besoins spécifiques des groupes les plus vulnérables, tel qu'établis par le SDA.																								25 000	0	0	0	0	0	0			

thèmes de base, acteurs et cibles associées	Produits	Axes	Activités	Agenda/Année										Parties responsables	BUDGET PREVU						Code Budget	Description					
															Source de financement												
				T11	T12	T13	T14	T21	T22	T23	T24	FEM	PNUD		MEEM	MCVDD	ONG	CEB									
			Sous-Action 2.1.3.1.1: Actualisation du SIEP sur les carburants domestiques et le SIEF afin d'inclure la question des risques climatiques dans les options stratégiques afin d'être en capacité de gérer ces risques.			X	X											25 000							71200	International Consultant	
			Action 2.1.3.2 : Soutenir la publication des données et les opérations du SIEP et du SIEF.															40 000	0	0	0	0	0	0			EGP/DGE/DG EFC
			Sous-Action 2.1.3.2.1: Elaboration du plan de soutien de la publication des données et des opérations du SIEP et du SIEF.				X			X								10 000							71300	Local Consultant	
			Sous-Action 2.1.3.2.2: Mise en œuvre du plan de soutien de la publication des données et des opérations du SIEP et du SIEF.					X		X		X						20 000							71301	Local Consultant	
			Sous-Action 2.1.3.2.3: Suivi et évaluation du plan de soutien de la publication des données et des opérations du SIEP et du SIEF.						X				X					10 000							71600 / 72300 / 74500	Travel / Fuel, Peiroleum / Miscellaneous	
			<b>Résultat d'activités 2.1.4 : Le PAF de l'Ouémé central et des forêts communales de FitaAgbado (Dassa et Savalou), Zounzoukan (Cové et Zangnanado), Détohou (Abomey), Kolobi (Djidja), Bobe (Banté), Ouogui (Savè), Badé (Ouessè), Tfoougou (Djougou), Nonsinanon (Perere et N'Dali) et Dahendé (Natitingou et Toucoutouna) fournissant aux villes et aux centres urbains du Bénin du bois-énergie sera révisé pour y inclure les risques de sécheresse, de feux sauvages, et tant d'autres risques, ainsi que des mesures d'adaptation.</b>															55 000	0	0	0	0	0	0			
			Action 2.1.4.1 : Mettre à jour et réviser le PAF en y incorporant les questions relatives aux risques de sécheresse, de feux sauvages et autres risques climatiques, ainsi qu'en y intégrant les mesures d'adaptation et les besoins spécifiques des strates sociales les plus vulnérables.															10 000	0	0	0	0	0	0			EGP/DGE/DG EFC

Idées de base, cibles et cibles elles associées	Produits	Axes	Activités	Agenda/Année							Parties responsables	BUDGET PREVU					Code Budget	Description							
				T11	T12	T13	T14	T21	T22	T23		T24	Source de financement												
												FEM	PNUD	MEEM	MCVDD	ONG	CEB								
			Sous-Action 2.1.4.1.1: Actualisation du PAF de l'Ouémé central et des forêts communales de FilaAgbado (Dassa et Savalou), Zounzoukan (Covè et Zangnanado), Détohou (Abomey), Kolobi (Djidja), Bobe (Bantè), Ouogui (Savè), Badé (Ouessè), Tfoougou (Djougou), Nonsinansson (Perere et N'Dail) et Dahendé (Natitingou et Toucouteouna) fournissant aux villes et aux centres urbains du Bénin du bois-énergie pour y inclure les risques de sécheresse, de feux sauvages, et tant d'autres risques, ainsi que des mesures d'adaptation			x	x																		
			Action 2.1.4.2 : Soutenir la mise en œuvre du PAF													15 000	0	0	0	0	0				
			Sous-Action 2.1.4.2.1: Elaboration du plan de soutien du PAF			x			x							5 000							71300	Local consultant	
			Sous-Action 2.1.4.2.2: Mise en œuvre du plan de soutien du PAF					x		x	x				10 000								71600	Travel	
			Action 2.1.4.3 : Soutenir une campagne de communication de large ampleur relative du PAF													30 000	0	0	0	0	0	0			
			Sous-Action 2.1.4.3.1: Elaboration du plan de communication du PAF					x		x						5 000							71299	Local consultant	
			Sous-Action 2.1.4.3.2: Mise en œuvre du plan de communication du PAF							x	x				20 000								71300	Local consultant	
			Sous-Action 2.1.4.3.3: Suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du PAF					x							5 000								71600 / 72300 / 74500	Travel / Fuel / Miscel	

Témes de base, teurs et cibles elles associées	Produits	Axes	Activités	Agenda/Année										Parties responsables	BUDGET PREVU					Code Budget	Description					
				Source de financement											FEM	PNUD	MEEM	MCVDD	ONG			CEB				
				T11	T12	T13	T14	T21	T22	T23	T24															
	Produit 2.2 : Améliorer la résilience climatique des bassins fluviaux de l'Ouémé, du Niger (Sotà), et de la Volta (Pendjari) – abritant les installations électriques de Yéripao (existante), des chutes de Sosso et de Kota, de Gbassé, Koutakroukou, Wabou et Kouporgou – avec la mise en œuvre d'activités de restauration et de préservation des écosystèmes fluviaux.																									
	Résultat d'activités 2.2.1 : Les rives des bassins fluviaux de l'Ouémé, Sotà, Pendjari, Zou, Mono (propre à abriter des installations hydrauliques) de Yéripao (existante), des chutes de Sosso et de Kota, de Gbassé, Koutakroukou, Wabou et Kouporgou, sont protégées contre l'érosion avec la reforestation de 10 000 hectares d'espèces d'herbacées polyvalentes ayant une grande tolérance aux sécheresses et aux inondations.																									
			Action 2.2.1.1 : Développer et mettre en œuvre un plan de reforestation des berges des fleuves contre l'érosion																							
			Sous-Action 2.2.1.1.1 : Elaboration du plan de reforestation des rives des bassins fluviaux de l'Ouémé, Sotà, Pendjari, Zou, Mono (propre à abriter des installations hydrauliques) de Yéripao (existante), des chutes de Sosso et de Kota, de Gbassé, Koutakroukou, Wabou et Kouporgou.																							
			Sous-Action 2.2.1.1.2: Mise en œuvre du plan de reforestation des rives des bassins																							
			Sous-Action 2.2.1.1.3: Suivi et Evaluation du plan de reforestation des rives																							

Objectifs de base, thèmes et cibles associées	Produits	Axes	Activités	Agenda/Année											Parties responsables	BUDGET PREVU						Code Budget	Description			
				T11	T12	T13	T14	T21	T22	T23	T24	Source de financement														
												FEM	PNUD	MEEM		MCVDD	ONG	CEB								
			Action 2.2.1.2 : Développer la capacité des parties concernées (hommes et femmes) en termes de résilience climatique des installations hydrauliques situées au niveau des fleuves.																							
			Sous-Action 2.2.1.2.1: Evaluation des mesures de résilience climatique des installations hydrauliques assorties des besoins en formation et du plan de formation	X																				72100	Contractuels services copmanies	
			Sous-Action 2.2.1.2.2: Reforestation de 10.000 ha de rives des bassins fluviaux de l'Ouémé, Sota, Pendjari, Zou, Mono (propre à abriter des installations hydrauliques) de Yéripao (existante), des chutes de Sosso et de Kota, de Gbassè, Koutakroukrou, Wabou et Kouporgou, avec les espèces herbacées polyvalentes ayant une grande tolérance aux sécheresses et aux inondations.			X		X				X													72300	Agric and forest Prod
			Sous-Action 2.2.1.2.3: Mise en œuvre du plan de formation				X			X			X												75700	Training, Workshop and confer
			Sous-Action 2.2.1.2.4: Suivi et évaluation de la mise en œuvre du plan de formation						X																71600 / 72300 / 74500	Travel / Fuel, P / Miscel
			Action 2.2.1.3 : Développer une campagne de communication en direction des parties concernées (hommes/femmes, population,																						70 000	

thèmes de base, thèmes et cibles associées	Produits	Axes	Activités	Agenda/Année							Parties responsables	BUDGET PREVU					Code Budget	Description								
				Source de financement								FEM	PNUD	MEEM	MCVDD	ONG			CEB							
				T11	T12	T13	T14	T21	T22	T23										T24						
			Organisations de la Société Civile, jeunes, etc.)																							
			Sous-Action 2.2.1.3.1:Elaboration d'un plan de communication				x			x							10 000					72100	Contractuel Service Companies			
			Sous-Action 2.2.1.3.2: Mise en oeuvre du plan de communication														55 000					72200	Equipment and furnitures			
			Sous-Action 2.2.1.3.3:Suivi et évaluation du plan de communication							x							5 000					75700	Training, Workshop and confer			
			<b>Résultat d'activités 2.2.2 : Construire des infrastructures communautaires à faible coût pour protéger les berges des fleuves (Ouémé, Zou, Sota, Mono, Niger) contre l'érosion.</b>														80 000	0	0	0	0	0	0			
			Action 2.2.2.1 : Construire des infrastructures communautaires pour la protection des berges fluviales														20 000	0	0	0	0	0	0			
			Sous-Action 2.2.2.1.1: Réalisation d'une étude de faisabilité relative à la construction des infrastructures communautaires à faible coût pour protéger les berges des fleuves (Ouémé, Zou, Sota, Mono, Niger) contre l'érosion.							x														72100	Contract Serv Comp	
			Sous-Action 2.2.2.1.2: Construction des infrastructures communautaires à faible coût pour protéger les berges des fleuves (Ouémé, Zou, Sota, Mono, Niger) contre l'érosion.																							Grants



Objets de base, indicateurs et cibles elles associées	Produits	Axes	Activités	Agenda/Année								Parties responsables	BUDGET PREVU						Code Budget	Description				
													Source de financement											
				T11	T12	T13	T14	T21	T22	T23	T24		FEM	PNUD	MEEM	MCYDD	ONG	CEB						
			Sous- Action 2.2.3.1.1: Elaboration d'un programme de formation sur les bonnes pratiques de gestion durable des terres intégrant les risques climatiques mis en place dans les communautés de Djidja, Abomey, Zangnanado, Dassa, Savé, Perere, N'dali, Toukoutouna, Djougou, Banté, Bassila, afin de lutter contre l'érosion des terres dans les bassins fluviaux de l'Ouémé, du Zou, du Sota, du Mono et du Niger.			X												15 000			71300	Consultant local		
			Sous- Action 2.2.3.1.2: Soutien à la mise en œuvre et à la propagation de programme de formation similaire			X	X	X	X	X	X							35 000			75700	Training, Workshop and confer		
			<b>Résultat d'activités 2.2.4 : Soutenir les AGR résilientes et durables comme l'apiculture, l'horticulture, l'élevage, la production et la distribution de réchauds améliorés, au travers la mise en œuvre de cadre de développement (programmes de formation sur les bonnes pratiques commerciales et de gestion, soutient pour l'accès aux différents produits et composants, soutient pour l'accès à la micro-finance afin de débiter ce type d'activité).</b>														45 000	0	0	0	0	0	0	
			Action 2.2.4.1 : Développer et Concevoir un pack d'AGR résilientes aux changements climatiques et soutenable.														50 000	0	0	0	0	0	0	

thèmes de base, thèmes et cibles elles associés	Produits	Axes	Activités	Agenda/Année							Parties responsables	BUDGET PREVU					Code Budget	Description
												Source de financement						
				T11	T12	T13	T14	T21	T22	T23		T24	FEM	PNUD	MEEM	MCVDD		
			Sous-Action 2.2.4.1.1: Elaboration d'une carte des AGR résilientes et durables comme l'apiculture, l'horticulture, l'élevage, la production et la distribution de réchauds améliorés, au travers la mise en œuvre de cadre de développement (programmes de formation sur les bonnes pratiques commerciales et de gestion, soutient pour l'accès aux différents produits et composants, soutient pour l'accès à la micro-finance afin de débiter ce type d'activité).			X	X										71300 / 72300	Local Consultant / Materials and goods
			Action 2.2.4.2 : Former les développeurs (en maintenant la parité) aux AGR résilientes aux changements climatiques.															
			Sous-Action 2.2.4.2.1: Elaboration d'un plan de formation				X										10 000	Local consultant
			Sous-Action 2.2.4.2.2: Déroulement de sessions de formation					X	X	X							15 000	Training
			Sous-Action 2.2.4.2.3: Suivi et évaluation de la mise en œuvre du programme de formation					X									5 000	Miscellaneous
			Action 2.2.4.3 : Accompagner avec un support technique et financier (accès au financement) l'application sur le terrain des éléments appris lors de la formation par les participants.														15 000	

Témes de base, Objectifs et cibles liées associées	Produits	Axes	Activités	Agenda/Année									Parties responsables	BUDGET PREVU						Code Budget	Description				
																Source de financement									
				T11	T12	T13	T14	T21	T22	T23	T24	FEM		PNUD	MEEM	MCVDD	ONG	CEB							
			Sous-Action 2.2.4.3.1: Elaboration d'un plan d'accompagnement pour l'accès au financement des AGR		X		X							5 000											
			Sous-Action 2.2.4.3.2: Elaboration des modèles de plans d'affaires types par AGR				X							10 000											
			Sous-Action 2.2.4.3.3: Mise en œuvre du plan d'accompagnement				X		X	X		X													
			Sous-Action 2.2.4.3.4: Suivi et évaluation de la mise en œuvre du plan d'accompagnement				X				X														
			<b>Produit 2.3 : Amélioration de résilience climatique de l'offre de carburant à base de bois dans les zones identifiées par le nouveau SDA, à travers des activités de reforestation et de conservation des espaces forestiers</b>											235 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			<b>Résultat d'activités 2.3.1 : Des parcs communautaires de production de bois de chauffage résiliant face aux changements climatiques sont mis en place dans les zones les plus vulnérables désignées par le nouveau SDA, dans les forêts communales de Fita Agbado (Dassa et Savalou), Zounzoukan (Covè et Zangnanado), Dètohou (Abomey), Kolobi ( Djidja), Bobe (Bantè), Ouogui (Savè), Badé (Ouessè), Tifougou (Djougou), Nonsinansson (Perere et N'Dali) et Dahendé (Natitingou et Toucouteuna)</b>											65 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
			Action 2.3.1.1 : Développer la capacité des parties concernées (hommes/femmes) à mettre en place des plantations communautaires visant à produire du carburant à base de bois qui soient résilients aux changements climatiques.																						
														30 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Titres de base, indicateurs et cibles elles associées	Produits	Axes	Activités	Agenda/Année										Parties responsables	BUDGET PREVU						Code Budget	Description				
															Source de financement											
				T11	T12	T13	T14	T21	T22	T23	T24	FEM	PNUD		MEEM	MCVDD	ONG	CEB								
			Sous-Action 2.3.1.1.1: Réalisation d'une étude de faisabilité de création des parcs communautaires de production de bois de chauffage résiliente aux CC dans les zones les plus vulnérables désignées par le nouveau SDA, dans les forêts communales de Fita Agbado (Dassa et Savalou), Zounzoukan (Cové et Zangnanado), Détohou (Abomey), Kolobi (Djidja), Bobe (Banté), Ouogui (Savé), Badé (Ouesse), Tfougou (Djoungou), Nonsinansson (Perere et N'Dali) et Dahendé (Natingou et Toucouyouna)			X	X																71300	Local consultant		
			Sous-Action 2.3.1.1.2: Elaboration d'un plan de renforcement des capacités des parties concernées				X			X								5 000							71300	Local consultant
			Sous-Action 2.3.1.1.3: Mise en œuvre du plan de renforcement de capacité				X			X								10 000							75700	Training
			Sous-Action 2.3.1.1.4: Suivi et évaluation de la mise en œuvre du plan de renforcement de capacité				X			X								5 000							71600	Travel
			Action 2.3.1.2: Soutenir la mise en œuvre de la résilience de ces plantations communautaires dans les zones identifiées comme les plus vulnérables par le nouveau SDA et dans les forêts communales															35 000	0	0	0	0	0	0		
			Sous-Action 2.3.1.2.1: Elaboration d'un plan de protection des plantations				X			X								10 000								
			Sous-Action 2.3.1.2.2: Mise en œuvre du plan de protection				X			X								20 000								

Objectifs de base, indicateurs et cibles elles associées	Produits	Axes	Activités	Agenda/Année								Parties responsables	BUDGET PREVU						Code Budget	Description						
													Source de financement													
				T11	T12	T13	T14	T21	T22	T23	T24		FEM	PNUD	MEEM	MCVDD	ONG	CEB								
			Sous-Action 2.3.1.2.3: Suivi et évaluation des plantations									X						5 000								
			Résultat d'activités 2.3.2 : Les zones d'approvisionnement de carburant à base de bois (Zouzoukan pour Parakou, Tougou pour Djougou, Dahendé pour Natitingou, Fita-Agbado pour Bohicon, Zouzoukan tu Abomey pour Porto-Novo et Cotonou) sont protégées contre les feux de brousse – provoqués ou accentués par les changements climatiques – au travers du développement des protocoles de gestion des risques d'augmentation de la fréquence et de l'intensité des feux sauvages liés aux changements climatiques ; et des méthodes de démonstration résilientes de lutte contre les feux.															60 000	-	0	0	0	0	0	0	
			Action 2.3.2.1 : Développer un pack d'outils de formation pour gérer les changements climatiques															5 000	-	0	0	0	0	0	0	
			Sous-Action 2.3.2.1.1: Elaboration des protocoles de gestion des feux de brousse/végétation pour l'animation des séances de démonstration de méthodes résilientes de combats contre les feux de brousse autour des zones forestières en carburants à base de bois (manuel de formation cf. PANAI)				X											5 000	-	0	0	0	0	0	0	
			Action 2.3.2.2 : Développer la capacité des parties concernées (hommes/femmes) à utiliser les outils, techniques et mesures de protection et de contrôle des zones d'approvisionnement en carburant à base de bois, contre les feux de brousse.															20 000	-	0	0	0	0	0	0	

Séances de base, indicateurs et cibles elles associées	Produits	Axes	Activités	Agenda/Année											Parties responsables	BUDGET PREVU						Code Budget	Description								
																Source de financement															
				T11	T12	T13	T14	T21	T22	T23	T24	FEM	PNUD	MEEM		MCYDD	ONG	CEB													
			Sous- Action 2.3.2.2.1: Elaboration d'un plan de renforcement de capacité des parties concernées à utiliser les outils, techniques et mesures de protection et de contrôle des zones d'approvisionnement en carburant à base de bois			X	X																								
			Sous- Action 2.3.2.2.2: Mise en œuvre le plan de renforcement des capacités					X	X	X																					
			Sous- Action 2.3.2.2.3: Suivi et évaluation du Plan de renforcement de capacités					X																							
			Action 2.3.2.3: Soutenir la mise en place d'outils, de techniques et de mesures de protection et de contrôle des zones d'approvisionnement en carburant à base de bois.																												
			Sous- Action 2.3.2.3.1: Elaboration d'un plan de protection des zones d'approvisionnement en carburant à base de bois			X																									
			Sous- Action 2.3.2.3.2: Mise en œuvre du plan de protection						X	X	X																				
			Sous- Action 2.3.2.3.3: suivi et évaluation des zones d'approvisionnement en carburant à base de bois						X																						
			<b>Résultat d'activités 2.3.3 : Soutien aux AGR alternatives utilisant les ressources forestières (apiculture, horticulture, élevage, production et maintenance de réchauds et de four à pression améliorés, etc.) dans les communautés de Djirdja, Zangnanado, Dassa, Savè, Perere, N'dali, Toukoutouma, afin de renforcer la résilience des formations forestières fournissant en carburant à base de bois Cotonou, Porto-Novo, Lokassa, Abomey, Bohicon, Parakou et Malanville</b>																												

thèmes de base, thèmes et cibles elles associées	Produits	Axes	Activités	Agenda/Année											Parties responsables	BUDGET PREVU						Code Budget	Description								
				Source de financement												FEM	PNUD	MEEM	MCYDD	ONG	CEB										
				T11	T12	T13	T14	T21	T22	T23	T24																				
			Action 2.3.3.1 : Développer et Concevoir un pack d'AGR résilientes et durable utilisant les ressources forestières															80 000	0	0	0	0	0								
			Sous- Action 2.3.3.1.1: Elaboration d'un Pack d'AGR alternatives utilisant les ressources forestières (apiculture, horticulture, élevage, production et maintenance de réchauds et de four à pression améliorés, etc.) dans les communautés de Djidia, Zanganado, Dassa, Savé, Perere, N'dali, Toukoutouna, afin de renforcer la résilience des formations forestières fournissant en carburant à base de bois Colonou, Porto-Novo, Lokossa, Abomey, Bohicon, Parakou et Malanville.			X																									
			Action 2.3.3.2 : Construire la capacité des développeurs (hommes/femmes) d'AGR identifiés.																15 000	0	0	0	0	0						72100	Contract serv comp
			Sous- Action 2.3.3.2.1: Elaboration d'un plan de formation			X													5 000												
			Sous- Action 2.3.3.2.2: Déroulement des sessions de formation						X	X	X								10 000												
			Sous- Action 2.3.3.2.3: Suivi et évaluation de la mise en œuvre du programme de formation						X																						
			Action 2.3.3.3 : Accompagner et soutenir les développeurs (hommes et femmes) dans le développement d'AGR																15 000	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	

Thèmes de base, thèmes et cibles elles associées	Produits	Axes	Activités	Agenda/Année								Parties responsables	BUDGET PREVU					Code Budget	Description								
				T11	T12	T13	T14	T21	T22	T23	T24		Source de financement														
													FEM	PNUD	MEEM	MCVDD	ONG			CEB							
			alternatives résilientes utilisant les ressources forestières.																								
			Sous-Action 2.3.3.3.1: Elaboration d'un plan d'accompagnement pour l'accès au financement des AGR,				X								5 000												
			Sous-Action 2.3.3.3.2: Elaboration des modèles de plans d'affaires types par AGR				X								5 000												
			Sous-Action 2.3.3.3.3: Mise en œuvre du plan d'accompagnement				X								5 000												
			Sous-Action 2.3.3.3.4: suivi et évaluation de la mise en œuvre du plan d'accompagnement						X																		
			<b>postage 3 : Production et Consommation d'Énergie – Transferts de technologie pour renforcer la résilience des modes de vie et des conditions d'existence des communautés vulnérables.</b>																								
			<b>Produit 3.1 : Protection des installations de production et de distribution d'électricité contre les catastrophes et autres risques climatiques.</b>																								
			<b>Résultat d'activités 3.1.1 : Mesures de protection pour les centrales thermales de Cotonou (Akpakpa), Porto-Novo, Kandi, Natitingou, contre l'augmentation en intensité et en fréquence des sécheresses et autres risques climatiques et désastres naturels.</b>																								
			Action 3.1.1.1 : Soutenir l'installation de paratonnerres et de bandes vertes autour des centrales thermales contre l'accroissement de l'intensité et de la fréquence des sécheresses et autres risques climatiques ou désastres.																								International Consultants

liées de base, leurs et cibles associés	Produits	Axes	Activités	Agenda/Année								Parties responsables	BUDGET PREVU					Code Budget	Description						
				T11	T12	T13	T14	T21	T22	T23	T24		Source de financement												
													FEM	PNUD	MEEM	MCYDD	ONG			CEB					
017)_ 95% (2018) 7)_ 2 (2018) 7)_ 1 (2018) INDAF)			Sous-Action 3.1.1.1.1.1: Evaluation de la vulnérabilité des centrales thermales de Cotonou (Akpakpa), Porto-Novo, Kandi, Natitingou, face à l'augmentation en intensité et en fréquence des sécheresses et autres risques climatiques et désastres naturels.			x												40 000					71200	Local Consultant	
				Sous-Action 3.1.1.1.2: Mise en œuvre des mesures d'adaptation Sous-Action 3.1.1.1.3: Suivi et évaluation des mesures				x											120 000						Travel / voyage
			Action 3.1.1.2 : Développer les programmes de communication et d'information destinés à la prise de conscience des populations concernant les mesures destinées à protéger les centrales électriques. Sous-Action 3.1.1.2.1:Elaboration d'un plan de communication et d'information sur les mesures de protection des centrales thermales																10 000						Contractual Services – Companies Audio Visual &PrintProdCos ts Local Consultant
			Sous-Action 3.1.1.2.2: Mise en œuvre du plan de communication et d'information sur les mesures de protection des centrales thermales				x												20 000						Equipment &Furniture

Noms de base, leurs et cibles elles associés	Produits	Axes	Activités	Agenda/Année										Parties responsables	BUDGET PREVU					Code Budget	Description												
															Source de financement																		
				T11	T12	T13	T14	T21	T22	T23	T24	FEM	PNUD		MEEM	MCVDD	ONG	CEB															
			Sous-Action 3.1.1.2.3: suivi et évaluation du plan de communication et d'information sur les mesures de protection des centrales thermales					X				X													10 000							Grants / dons	
			<b>Résultat d'activités 3.1.2 : Développement des mesures de protection pour les réseaux de distribution (câbles), contre les vents et l'augmentation des températures</b>																							160 000	0	0	0	0	0		
			Action 3.1.2.1 : Réaliser l'évaluation de la vulnérabilité des réseaux de distribution et des solutions stratégiques et techniques qu'il est possible de mettre en place.																							130 000	0	0	0	0	0	EGP/DGE/DG FEC/DGEFC	Miscellaneous / divers
			Sous-Action 3.1.2.1.1: Evaluation de la vulnérabilité des réseaux de distribution (câbles), contre les vents et l'augmentation des températures		X																					10 000							
			Sous-Action 3.1.2.1.2: Mise en œuvre des mesures d'adaptation						X	X	X															100 000							
			Sous-Action 3.1.2.1.3: Suivi et évaluation des mesures						X																	20 000							
			Action 3.1.2.2 : Développer les programmes de communication et d'information destinés à la prise de conscience des populations concernant les mesures destinées à protéger les réseaux, et à publier les rapports de Projets d'Execution annuels.																							30 000						EGP/DGE/DG FEC/DGEFC	
			Sous-Action 3.1.2.2.1: Elaboration d'un plan de communication et d'information sur les mesures de protection des réseaux de distribution (câbles)		X																					10 000							





Thèmes de base, secteurs et cibles elles associées	Produits	Axes	Activités	Agenda/Année												Parties responsables	BUDGET PREVU					Code Budget	Description				
				Source de financement													FEM	PNUD	MEEM	MCVDD	ONG			CEB			
				T11	T12	T13	T14	T21	T22	T23	T24																
			Sous-Action 3.2.3.1.1: Sélection des artisans capables de fabriquer des fours à pression et des réchauds améliorés dans les communautés rurales vulnérables		X																		71300	Local Consult			
			Sous-Action 3.2.3.1.2: Mise en réseau les artisans capables de fabriquer les fours à pression et des réchauds améliorés dans les communautés rurales vulnérables				X	X																71300	Local Consult		
			Action 3.2.3.2 : Développer la capacité technique des artisans pour la propagation des fours à pressions et réchauds améliorés dans les communautés rurales. Le type de réchaud choisi par une communauté dépend de ses coutumes et de ses moyens, tout autant que du type de biomasse disponible.																								
			Sous-Action 3.2.3.2.1:Elaboration d'un plan de renforcement des capacités des artisans sélectionnés		X		X																		71300	Local Consult	
			Sous-Action 3.2.3.2.2: Mise en œuvre le plan de renforcement des capacités des artisans sélectionnés				X	X	X																72100 / 75700	Contract Serv Comp / Training	
			Sous-Action 3.2.3.2.3: Suivi et évaluation du plan de renforcement de capacité des artisans formés					X																	71600 / 72300 / 74500	Travel / Fuel and Petroleum / miscell	
			Action 3.2.3.3 : Accompagner et soutenir les artisans formés dans la mise en application de leur formation.																								
			Sous-Action 3.2.3.3.1: Elaboration d'un plan		X		X																			71300	Local Consult

Téés de base, teurs et cibles elles associés	Produits	Axes	Activités	Agenda/Année								Parties responsables	BUDGET PREVU					Code Budget	Description							
													Source de financement													
				T11	T12	T13	T14	T21	T22	T23	T24		FEM	PNUD	MEEM	MCYDD	ONG			CEB						
			d'accompagnement et de soutien des artisans formés																							
			Sous-Action 3.2.3.3.2: Elaboration d'un système de micro financement et de prêts de garantie pour les communautés rurales les plus vulnérables (Djida, Zangnanado, Dassa, Savé, N'dali Perere, Toukoutouna, Djougou et Bassila et des centres urbains de Cotonou, Porto Novo, Bohicon, Abomey, Parakou, Natitingou, Djougou, Malanville, Lokossa, Kandi) en vue de fabriquer des réchauds améliorés et fours à pression.	x			x	x							120 000						72100 / 75700	Contract Serv Comp / Training				
			Sous-Action 3.2.3.3.3: Mise en œuvre le plan d'accompagnement des artisans sélectionnés					x				x			180 000								72100 / 75700	Contract Serv Comp / Training		
			Sous-Action 3.2.3.3.4: suivi et évaluation du plan d'accompagnement des artisans formés					x				x			20 000									71600 / 72300 / 74500	Travel / Fuel and Petroleum / miscell	
			Action 3.2.3.4 : Soutenir et conseiller la propagation des fours à pression et réchauds dans les communautés rurales.												300 000											
			Sous-Action 3.2.3.4.1: Elaboration d'un plan d'accompagnement et de soutien des communautés pour la propagation des fours à pression		x										20 000										72100 / 75700	Contract Serv Comp / Training
			Sous-Action 3.2.3.4.2: Mise en œuvre du plan d'accompagnement et de soutien pour la propagation des fours à pression				x						x		260 000										72100 / 75700 / 72600	Contract Serv Comp / Training / Grant

Objectifs de base, indicateurs et cibles associés	Produits	Axes	Activités	Agenda/Année												Parties responsables	BUDGET PREVU						Code Budget	Description													
				Source de financement													Source de financement																				
				T11	T12	T13	T14	T21	T22	T23	T24	FEM	PNUD	MEEM	MCVDD		ONG	CEB	FEM	PNUD	MEEM	MCVDD			ONG	CEB											
			Sous-Action 3.2.3.4.3: Suivi et évaluation du plan d'accompagnement des communautés pour la propagation des fours à pression							X															20 000											71600 / 72300 / 74500	Travel / Fuel and Petroleum / miscell
			Action 3.2.3.5 : Développer les campagnes d'information de grande ampleur sur les avantages relatifs à l'utilisation des fours à pression et réchauds améliorés pour les communautés.																						20 000												
			Sous-Action 3.2.3.5.1: Elaboration d'un plan de communication et d'information sur les avantages relatifs à l'utilisation des fours à pression et réchauds améliorés pour les communautés.			X																			20 000											74200	Communication
			<b>Résultat d'activité 3.2.4 : Trois technologies de carbonisation améliorée sera seront répandues dans les communautés productrices de charbon de bois, avec la formation de 500 opérateurs spécialisés dans le charbon.</b>																						480 000												
			Action 3.2.4.1 : Développer les capacités des opérateurs de charbon des communautés de production de charbon de bois (hommes et femmes) concernant trois sortes d'amélioration (testées) sur les technologies de carbonisation.																						140 000												
			Sous-Action 3.2.4.1.1: Choix des technologies de carbonisation améliorée et adaptées à chaque zone de production de charbon de bois							X															20 000											71300	Local Consultant

Noms des bénéficiaires et cibles associées	Produits	Axes	Activités	Agenda/Année										Parties responsables	BUDGET PREVU					Code Budget	Description					
															Source de financement											
				T11	T12	T13	T14	T21	T22	T23	T24	FEM	PNUD		MEEM	MCVDD	ONG	CEB								
			Sous-Action 3.2.4.1.2: Formation des opérateurs de charbons des communautés de production de charbon de bois		X	X												120 000						75700	Training, Workshop and confer	
			Action 3.2.4.2 : Accompagner et soutenir les opérateurs de charbon en communauté de production de charbon de bois, les former concernant l'application des techniques apprises.															200 000								
			Sous- Action é 3.2.4.2.1: Elaboration d'un plan de renforcement des capacités des opérateurs de charbon en communauté de production de charbon de bois		X													20 000							71300	Local Consultant
			Sous-Action 3.2.4.2.2: Mise en œuvre du plan de renforcement des capacités des opérateurs de charbon en communauté de production de charbon de bois			X	X	X	X	X	X	X						160 000							75700 / 72100	Training, Workshop and confer / Contract Servi-Companies
			Sous-Action 3.2.4.2.3 : Suivi et évaluation du plan de renforcement de capacité des opérateurs de charbon en communauté de production de charbon de bois							X	X	X						20 000							71600 / 72300 / 74500	Travel / Fuel and Petroleum / miscell
			Action 3.2.4.3 : Soutenir, accompagner et conseiller la diffusion des trois types de technologies de carbonisation améliorée dans les communautés des opérateurs de charbon.															140 000								



Idées de base, auteurs et cibles associées	Produits	Axes	Activités	Agenda/Année										Parties responsables	BUDGET PREVU						Code Budget	Description					
				T11	T12	T13	T14	T21	T22	T23	T24	FEM	PNUD		MEEM	MCVDD	ONG	CEB									
			Sous- Action 3.3.1.1.2: Elaboration des protocoles d'accords avec les parties prenantes impliquées dans le MSF							X														72100	/ Contract Servi- Companies		
			<b>Résultats d'activités 3.3.2 : MOU signé avec le PNUD met en place des objectifs, mécanismes de financement et les règles d'administration concernant sa participation comme agent fiduciaire du MSF.</b>																								
			<b>Action 3.3.2.1 : Concevoir.</b> Finaliser et faire signer le MOU par le PNUD ce qui devrait permettre de rendre, sous forme de garantie, les ressources disponibles afin d'intensifier le secteur privé. Cette activité permettra également l'implantation et le fonctionnement des mécanismes de gestion des fonds.																								
			<b>Sous- Action 3.3.2.1.1:</b> Elaboration du MOU avec le PNUD du Bénin (ou avec les banques commerciales sélectionnées sur la base de leurs enchères compétitives doit être discuté durant la mission)				X																				
			<b>Sous- Action 3.3.2.1.2:</b> Mise en œuvre du MOU					X		X	X	X													72100	Contractuel Services Companies Travel	
			<b>Sous- Action 3.3.2.1.3:</b> Suivi et évaluation du MOU					X					X												71600		
			<b>Résultat d'activités 3.3.3 : Mesures financières et autres incitations sont fournies afin d'aider les développeurs et les producteurs d'énergie indépendants approuvés à se lancer</b>																								
			<b>Action 3.3.3.1 :</b> Fournir les incitations nécessaires afin d'aider les développeurs et les producteurs d'énergie																								



Idées de base, thèmes et cibles elles associées	Produits	Axes	Activités	Agenda/Année											Parties responsables	BUDGET PREVU					Code Budget	Description
				T11	T12	T13	T14	T21	T22	T23	T24	Source de financement										
				FEM	PNUD	MEEM	MCVDD	ONG	CEB													
			Action 4.1.1.2 : Evaluer le PTA 2017 et actualiser le PTA 2018												20 000	10 000	-	-	-	75700 / 71600 / 72300 / 74500	Direct Project Cost	
			Sous-Action 4.1.1.2.1: Organisation de l'atelier d'évaluation du PTA 2017 et d'actualisation du PTA 2018				X								10 000	5 000	-	-	-	75700 / 71600 / 72300 / 74501	Training / Travel / Fuel /Miscellaneous / divers	
			Sous-Action 4.1.1.2.2: Organisation de l'atelier d'évaluation du PTA 2018 et de validation du Plan de Travail Biennuel 2019-2020									X			10 000	5 000	-	-	-		Training / Travel / Fuel /Miscellaneous / divers	
<b>Résultat d'activités 4.1.2 : Mettre en œuvre les activités</b>															-	-	-	-	-			
			Action 4.1.2.1: Elaborer les différents rapports techniques et financiers																		EGP/DGE/IDP P/MEEM	Contractual Services - Individuals
			Sous-Action 4.1.2.1.1: Elaboration des bilans trimestriels et annuels	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	-	-	-	-	-		Direct Project Cost	
			Sous-Action 4.1.2.1.2: Elaboration des rapports de progrès et d'avancement trimestriels et annuels	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	-	-	-	-	-		Miscellaneous / divers	
			Sous-Action 4.1.2.1.3: Elaboration des rapports financiers trimestriels	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	-	-	-	-	-			
			Sous-Action 4.1.2.1.4: Elaboration des PIR annuels	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	-	-	-	-	-			
			Sous-Action 4.1.2.1.5: Elaboration du rapport d'auto évaluation annuel					X							-	-	-	-	-			
<b>Résultat d'activités 4.1.3 : Contrôler la mise en œuvre des activités du projet</b>															-	-	-	-	-			
			Action 4.1.3.1 : Elaborer les rapports de missions de contrôle de mise en œuvre des activités																		EGP/DGE	

thèmes de base, thèmes et cibles elles associés	Produits	Axes	Activités	Agenda/Année												Parties responsables	BUDGET PREVU					Code Budget	Description																									
				T11	T12	T13	T14	T21	T22	T23	T24	FEM	PNUD	MEEM	MCVDD		ONG	CEB																														
			<b>Résultat d'activités 4.1.4 : Gérer les ressources humaines du projet</b>																																													
			Action 4.1.4.1 : Honorer les contrats de service individuels du personnel (recruté et à recruter) et les primes du personnel mise à disposition																																													
			Action 4.1.4.2 : Renforcer les capacités du personnel du projet																																													
			Sous-Action 4.1.4.2.1: Participation à des formations au plan national et international	x		x			x																																							
			<b>Produit 4.2 : Une bonne communication est assurée</b>																																													
			<b>Résultat d'activités 4.2.1 : Assurer une meilleure communication au niveau du projet</b>																																													
			Action 4.2.1 : Elaborer le plan de communication du projet																																													
			Action 4.2.2 : Mettre en œuvre le plan de communication du projet																																													
			Action 4.2.3 : Concevoir la banque de données																																													
			Action 4.2.4: Réalisation de la capitalisation des acquis du projet																																													
			Action 4.2.4: Mettre en place la banque de données																																													
			<b>Produit 4.3 : Le projet est suivi</b>																																													
			<b>Résultat d'activités 4.3.1 : Les activités d'orientation et de suivi sont planifiées et mises en œuvre</b>																																													
			Action 4.3.1.1: Assurer le fonctionnement des organes de gestion du projet																																													

Idées de base, thèmes et cibles elles associées	Produits	Axes	Activités	Agenda/Année										Parties responsables	BUDGET PREVU					Code Budget	Description						
															Source de financement												
				T11	T12	T13	T14	T21	T22	T23	T24	FEM	PNUD		MEEM	MCYDD	ONG	CEB									
			Sous-Action 4.3.1.1.1: Participation aux revues trimestrielles du PNUD	X	X	X	X	X	X	X	X	X		3 000													
			Sous-Action 4.3.1.1.2: Participation aux revues trimestrielles du Ministère	X	X	X	X	X	X	X	X	X		3 000													
			Sous-Action 4.3.1.1.3: Organisation des réunions des organes de gestion du projet (comité de pilotage, comité technique, etc.)											4 000													
			Sous-Action 4.3.1.1.4: Organisation des sessions du Comité National sur les Changements Climatiques	X			X			X			X	4 000													
			Action 4.3.1.2: Organiser des missions de suivi des activités											20 000													
			Sous-Action 4.3.1.2.1: Organisation des missions de suivi des parties prenantes	X			X			X			X	10 000													
			Sous-Action 4.3.1.2.2: Organisation des missions de suivi des PTFs							X			X	10 000													
			Action 4.3.1.3: Réaliser les évaluations périodiques du projet											8 000													
			Sous-Action 4.3.1.3.1: Réalisation des audits annuels				X					X		8 000													
			<b>TOTAL (\$US)</b>											<b>3 802 000</b>	<b>206 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
			<b>TOTAL GLOBAL (\$US)</b>																							<b>4 008 000</b>	
			<b>FINANCEMENT PNUD (\$US)</b>																							<b>206 000</b>	



---

## II. ARRANGEMENT DE GESTION

### 1. Modalités de financement

Le coût global de l'ensemble des activités du Projet pour les années 2017 et 2018 est estimé à **4 008.000US \$**. L'estimation des besoins financiers a été effectuée sur la base des résultats attendus au niveau de chaque axe d'intervention et composante conformément au document du projet.

Les activités de mise en œuvre du PANA Energie sont financées par les ressources du **Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)** gérées par le PNUD. Les financements complémentaires du projet sont, les ressources régulières du **PNUD**, les ressources du **Gouvernement**, les ressources du **Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines**, les ressources de l'**ONG Good Planet**, les ressources de la **CEB** et par des ressources d'autres partenaires qui souhaitent participer à sa mise en œuvre. Ces derniers pourront apporter leur contribution en utilisant la modalité de partage des coûts. Ce mécanisme flexible de financement va permettre aux PTFs ainsi qu'aux autres acteurs notamment (le secteur privé, les institutions financières) désireux d'accompagner le Projet, d'apporter leur contribution d'une manière conforme à leurs règles et procédures.

### 2. Modalités de mise en œuvre

Le projet sera exécuté conformément aux procédures et modalités d'exécution nationale. Ces procédures devront, toutefois, s'adapter aux dispositions d'assurance qualité du PNUD.

La durée du Projet est de cinq (05) ans ; elle pourra être prolongée en cas de besoin après négociation entre le Gouvernement, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le FEM,

Le Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines (MEEM) est le partenaire de réalisation du projet à travers la Direction Générale de l'Energie (DGE) qui assure la mise en œuvre du projet avec l'appui du PNUD. Ainsi, le MEEM a nommé par arrêté un Directeur National pour le Projet et a mis en place le Comité d'effet et le comité de pilotage.

La gestion des ressources du Projet est régie par le principe de mise à disposition d'avances de fonds sur une base trimestrielle pour les contrats et dépenses directement gérés par la DGE. Toutefois, en attendant l'évaluation des capacités de la DGE, la mise en œuvre du PANA Energie doit se conformer aux dispositions du mémorandum du PNUD en date du 16 décembre 2008 et relatif à la gestion des avances de fonds en faveur des projets mis en œuvre sous la modalité d'Exécution Nationale (NEX).

Dans le cadre de la mise en œuvre du PANA ENERGIE, le ministère en charge du secteur de l'énergie a mis à la disposition de l'équipe du projet un bâtiment fonctionnel devant abriter les locaux du projet. Pour renforcer sa capacité en vue de la mise en œuvre diligente des activités du projet, le MEEM a fait la requête auprès du PNUD pour le recrutement et la mise à disposition d'un pool d'experts dédiés et des ressources humaines qualifiés

#### 2-1- Cadre de mise en œuvre

Sous réserve de la définition de la plateforme de gestion du projet (Activités 1.1.1 du plan de travail), les organes du projet se présentent comme suit :

##### 2.1.1- le Comité de Pilotage du Programme Cadre ;

Le comité de pilotage du programme cadre est chargé de l'orientation stratégique des activités de tous les projets de l'unité environnement du PNUD.

### 2.1.2- le Comité Technique du projet

Le projet recevra des conseils de haut niveau et la surveillance d'un Comité Technique de Projet (CTP), présidé par le **Directeur Général de l'Energie (DGE)**. Il est composé de :

- **Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines (MEEM)** représenté par : le Directeur des Energies Renouvelables, le Directeur de l'Electricité, le Directeur de l'Administration et des Finances et le Directeur de la Programmation et de la Prospective
- **Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)** représenté par : le Team Leader Développement Durable et Croissance Inclusive (DDCI), l'Expert Suivi-Evaluation de la composante DDCI et le Chargé de Programme Small Gant Programm ;
- **Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)** représenté par : le Directeur Général de l'Environnement et Climat, le Point Focal Opérationnel FEM (DPP) ;
- **Ministère du Plan et du Développement (MPD)** représenté par : le Centre de Partenariat et d'Expertise pour le Développement au Bénin (CePED), l'Unité de Gestion et de Coordination du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement du Bénin (UGC/UNDAF)
- **Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)** représenté par : le Directeur Général du Budget et le Directeur Général des Affaires Economiques
- **Ministère des infrastructures et des Transports (MIT)** représenté par l'Agence Météo-Bénin,
- **Ministère des Affaires Etrangères (MAE)** représenté par le Directeur des Organisations Internationales (DOI)
- **Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGL)**
- **Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB),**
- **Association Inter-Professionnelle de Spécialistes des Energies Renouvelables (AISER) au Bénin** représenté par : trois (3) membres,
- **Communauté Electrique du Bénin (CEB)**
- **Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE)**
- **Good Planet ONG**
- **Association des Banques**
- **Personnes ressources** représenté par : un climatologue de l'Université de Parakou, un représentant de l'Ecole Polytechnique d'Abomey Calavi (EPAC), un représentant de l'Institut National de l'Eau.

Le CTP peut recommander des décisions de gestion au Comité de pilotage.

### 2.1.3- L'Equipe de Gestion du Projet

L'Equipe de Gestion du Projet est composée d'une part du Personnel mis à la disposition du projet par le Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines: un Directeur National du Projet (DNP) /Directeur Général de l'Energie (DGE) et d'un Point Focal désigné par le Directeur Général de l'Energie, et d'autre part, d'un personnel recruté par le PNUD et mis à la disposition du Ministère pour servir dans le cadre du projet. Il s'agit : d'un Coordonnateur National du Projet (CNP) qui assure la mise en œuvre quotidienne des activités du projet, d'une Experte en Suivi Evaluation (ESE), d'un Expert en Energie Renouvelable, d'un Expert en Gestion des Risques en Investissement, d'une Gestionnaire Administrative et Financière, d'un Assistant en Suivi-Evaluation, d'un VNU Assistant en Suivi-Evaluation, d'une VNU Assistante Administrative et Financière (AAF), d'un VNU Assistant de Direction, d'un VNU Assistant Energie Renouvelable, d'une VNU Assistante en Gestion des Risques en Investissement et de trois (3) Conducteurs de Véhicules Administratifs (CVA).

L'Equipe de Gestion du Projet est responsable de la gestion quotidienne du « PANA ENERGIE » et de la conduite de l'ensemble des activités conformément aux orientations du Comité de Pilotage. Les modalités définies précédemment amènent à la clarification des rôles et responsabilités des membres de l'équipe de gestion du projet dans un souci de simplification et d'harmonisation du fonctionnement du projet « PANA ENERGIE », ceci en respectant les orientations générales données par le comité de pilotage.

- **Le Directeur National du Projet (DNP) / Directeur Général de l'Energie (DGE):** Il est le premier responsable du projet au niveau du Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines, et doit rendre compte de l'évolution de la mise en œuvre et des résultats enregistrés par le projet au Ministre.
- **Le Point Focal du Projet (PF) :** Il est le représentant direct du Directeur National du Projet. Il assure le suivi de la gestion quotidienne des activités du projet, rend compte au DNP et fait des propositions de mise en œuvre à la signature du DNP. Il gère au quotidien les dossiers administratifs et financiers du projet assure la mise en relation avec le PNUD. Il est membre de l'Equipe de Gestion du Projet.
- **Le Coordonnateur National de Projet/Expert en Adaptation :** Il a, conformément à ses termes de références, pour missions principales la coordination du projet et l'appui conseil technique dans la mise en œuvre de la stratégie d'intervention du projet plus précisément dans ses composantes opérationnelles en adaptation aux changements climatiques. Il coordonne l'équipe de gestion du projet dans la mise en œuvre et veille sur la qualité des résultats produits et des présentations ainsi que les options de performance et d'efficience dans le suivi des indicateurs, les risques du projet, des leçons tirées de la mise en œuvre, la préparation des Rapports contractuels (internes et externes, PNUD, FEM, Gouvernement), la Communication et l'Information sur les activités du projet.
- **L'Expert en Energie Renouvelable (EER):** Sous la supervision du CNP, il assure spécifiquement entre autres, l'appui technique sur le volet Energie à la coordination du projet et devra informer sur le progrès, évènements, goulots d'étranglements et résultats du projet au Benin de manière périodique. Il assure spécifiquement les produits techniques (rapports techniques, rapports d'activités (trimestriels, annuels, avancement) dans le cadre d'un mécanisme de S&E). De plus il est chargé du contrôle de la qualité des travaux effectués par les prestataires et les partenaires. Aussi, il suivra les indicateurs de performance relatifs au volet énergie, analyser les dérives et proposer aux responsables d'unités et directeurs de site les plans d'actions opérationnels à mettre en place.
- **L'Expert en Gestion des risques d'investissements :** il a conformément à ses TDRs, entre autres, l'identification de tous les risques en l'occurrence les risques d'investissements de manière approfondie et la mise en place d'un mécanisme de suivi opérationnel et d'un meilleur mécanisme de gestion de ces risques d'investissements dans le domaine des Energies renouvelables.
- **L'Experte en Suivi Evaluation (ESE):** L'experte en S&E est sous la supervision du CNP, elle appuie le CNP, les Experts et les partenaires du projet à mettre en place la stratégie générale de S & E nécessaire pour faire le suivi et la qualité des progrès. Elle a entre autres pour mission, d'identifier, collecter, analyser, documenter et diffuser les leçons apprises au cours des réunions annuelles, trimestriels du projet, et encourager la planification et le suivi participatifs en conseillant les institutions de formation sur un contenu orienté vers le suivi et l'évaluation participatifs des activités.
- **L'Assistant en Suivi-Evaluation (ASE) :** L'assistant en S&E est sous la supervision de l'Experte S&E et du CNP. Il appuiera l'ESE, le CNP, les Experts et les partenaires du projet à mettre en place la stratégie générale de S & E nécessaires pour faire le suivi et la qualité des progrès. Il a entre autres pour mission, d'identifier, collecter, analyser, documenter et diffuser les leçons apprises au cours des réunions annuelles, trimestriels du projet, et encourager la planification et le suivi participatifs en conseillant les institutions de formation sur un contenu orienté vers le suivi et l'évaluation participatifs des activités.

- **La Gestionnaire Administrative et Financière (GAF):** Sous l'autorité directe du CNP, la Gestionnaire Administrative et Financière assure entre autres, la gestion financière, l'exécution et le suivi quotidien des dossiers administratifs et financiers du projet conformément à son cahier de charges.
- **Les Volontaires des Nations Unies (VNU) :** Chaque VNU est sous la double supervision du CNP et de l'Expert dont il est l'Assistant. Ils sont au nombre de cinq (05) et assument les responsabilités consignées dans leurs cahiers de charges respectifs.
- **Les Conducteurs de Véhicules Administratifs :** Sous la supervision directe du GAF, ils conduisent l'équipe du projet lors de ses déplacements; assurent entre autres, la distribution des courriers, la visite technique régulière des véhicules du projet, leur entretien leur sécurité et leur bon état. Le projet dispose de trois (03) Conducteurs de Véhicules Administratifs (CVA).

## 2.2. Arrangements d'audit

Le partenaire de mise en œuvre du projet en l'occurrence le Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines doit soumettre tous les trimestres au Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies, Représentant Résident du PNUD au Bénin, le Formulaire d'Autorisation de financement et le Certificat de Dépenses (FACE) qui rend compte des dépenses cumulées par trimestre des fonds avancés par le PNUD.

Le projet doit être audité au moins une fois dans son cycle de vie, mais peut être audité tous les ans selon qu'il sera reflété dans le plan d'audit annuel préparé avec le Bureau des Audits et Investigations du siège du PNUD, conformément aux directives et termes de références mises à disposition par ce dernier.

L'objectif principal de l'audit est de fournir à l'Administrateur du PNUD, une garantie en ce qui concerne l'utilisation correcte des ressources mises à disposition.

L'audit est une partie intégrante de la gestion financière et administrative du projet et fait partie du cadre de responsabilité du PNUD. Il est donc placé sous la responsabilité directe du Bureau Pays du PNUD. Il sera réalisé par un cabinet d'audit qualifié qui va produire un rapport d'audit et certifier les états financiers.

## 2.3. Accords de propriété intellectuelle et d'utilisation du logo du PNUD par les projets.

### 2.3.1. Le Droit d'auteur

Le PNUD détient le droit d'auteur et de reproduction de toutes les publications et autres matériaux qu'il commande dans le cadre de ses projets, que le texte soit écrit par un membre du personnel ou par un consultant rémunéré. La permission de reproduction peut être donnée aux médias, ONG, institutions académiques et autres, à condition que le PNUD soit dûment cité.

L'Accord de base entre le Gouvernement du Bénin et le PNUD établit en son Article III relatif à l'exécution des projets ce qui suit : *«le PNUD reste propriétaire du matériel technique et autre, ainsi que des approvisionnements, fournitures et autres biens financés ou fournis par lui, à moins qu'ils ne soient cédés au Gouvernement ou à une entité désignée par celui-ci, selon les modalités et à des conditions fixées d'un commun accord par le Gouvernement et le PNUD. Le PNUD reste propriétaire des brevets, droits d'auteur, droits de reproduction et autres droits de même nature sur les découvertes ou travaux résultant de l'assistance qu'il fournit au titre du présent accord. A moins que les parties n'en décident autrement dans chaque cas, le Gouvernement peut toutefois utiliser ces découvertes ou ces travaux dans le pays sans avoir à payer de redevances ou autres droits analogues».*

### **2.3.2. L'utilisation du logo**

Le logo du PNUD doit être utilisé dans le respect des normes graphiques du PNUD et à des fins non commerciales. Avant impression de toute publication financée par le PNUD, il est recommandé de se référer au PNUD notamment au Chargé de Communication pour vérification du branding du PNUD.

Tout projet exécuté sur le terrain par le PNUD doit avoir pour seul logo le nouveau logo du PNUD. Si nécessaire, le nom du projet est indiqué en toutes lettres à côté du logo (pas en dessous). Il ne doit pas y avoir de logos séparés ou autonomes. Il n'y a pas d'exception à cette règle. Lorsque le projet est administré avec un partenaire, dont la participation doit être signalée par un élément visuel, le nouveau logo du PNUD doit être utilisé avec le logo du/des partenaire(s) seulement.

En cas de publication conjointe avec un ou plusieurs partenaires, tous les logos devraient figurer sur une seule ligne, en bas ou en haut de la première de couverture de la publication. Il faut veiller à assurer l'égalité visuelle de tous les logos, c'est-à-dire de ne pas faire ressortir un logo par rapport aux logos des institutions spécialisées ou organismes partenaires.

### **2.3.3. Le respect de l'avis de non-responsabilité.**

Les publications du PNUD qui citent un auteur ou contiennent des opinions ou avis doivent contenir la déclaration suivante : «Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de leur(s) auteur(s) et ne représentent pas nécessairement celles des Nations Unies, y compris le PNUD, ni des Etats Membres». Le nom des auteurs ne devrait jamais apparaître sur la couverture d'une publication.

### III. PLAN D'APPROVISIONNEMENT 2017 & 2018

Project Manager/Operations Manager : M. Daniel Zinsou LOCONON, Coordonnateur National du Projet

Unit/Office : RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DU SECTEUR DE L'ENERGIE AUX IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU BENIN (PANA ENERGIE)

#### GOODS

Description and specifications	Project	Place of delivery	Contact person	Quantity	Expected Unit cost USD	Total cost	ATLAS						Comments	
							Award	Project	Activity	Fund	Donor	AC		
quipements d'installation														
solaires	00096410	Cotonou		3	4 000,00	12 000,00	00090819	00096410	4	62160	10003	72200	31/03/2017	Acquisition par le Projet via la direction nationale/ Règlement DPD
lage réseau et installation cables filaires	00096410	Cotonou		PM	14 000,00	14 000,00	00090819	00096410	4	62160	10003	72200	31/03/2017	Acquisition par le Projet via la direction nationale/ Règlement DPD
bombone d'eau	00096410	Cotonou		3	400,00	1 200,00	00090819	00096410	4	62160	10003	72200	31/03/2017	Acquisition par le Projet via la direction nationale/ Règlement DPD
Equipements d'énergie renouvelable														
à pression	00096410	Sites d'intervention du Projet		1 000			00090819	00096410	3	62160	10003	72600	30/06/2017	Acquisition par le Projet via la direction nationale/ Règlement DPD
solaires	00096410	Sites d'intervention du Projet		PM			00090819	00096410	3	62160	10003	72600	30/06/2017	Acquisition par le Projet via la direction nationale/ Règlement DPD
haud	00096410	Sites d'intervention du Projet		10 000			00090819	00096410	3	62160	10003	72600	30/06/2017	Acquisition par le Projet via la direction nationale/ Règlement DPD
transformateurs intelligents	00096410	Sites d'intervention du Projet		PM		840 000,00	00090819	00096410	3	62160	10003	72600	30/06/2017	Acquisition par le Projet via la direction nationale/ Règlement DPD
ion agro-météorologiques numériques	00096410	Sites d'intervention du Projet		PM			00090819	00096410	3	62160	10003	72600	30/06/2017	Acquisition par le Projet via la direction nationale/ Règlement DPD
neaux solaires PV	00096410	Sites d'intervention du Projet		PM			00090819	00096410	3	62160	10003	72600	30/06/2017	Acquisition par le Projet via la direction nationale/ Règlement DPD

Description and specifications	Project	Place of delivery	Contact person	Quantity	Expected Unit cost USD	ATLAS							Delivery date	Comments
						Award	Project	Activity	Fund	Donor	AC			
Matériel de cartographie	00096410	Sites d'intervention du Projet		PM		00090819	00096410	3	62160	10003	72600	30/06/2017	Acquisition par le Projet via la direction nationale/ Règlement DPD	
Matériel pour four à manège	00096410	Sites d'intervention du Projet		PM		00090819	00096410	3	62160	10003	72600	30/06/2017	Acquisition par le Projet via la direction nationale/ Règlement DPD	
Matériel pour carbonisation	00096410	Sites d'intervention du Projet		PM		00090819	00096410	3	62160	10003	72600	30/06/2017	Acquisition par le Projet via la direction nationale/ Règlement DPD	
Matériel hydro électrique	00096410	Sites d'intervention du Projet		PM		00090819	00096410	3	62160	10003	72600	30/06/2017	Acquisition par le Projet via la direction nationale/ Règlement DPD	
Matériels Agricoles														
Matériels pour le reboisement	00096410	Cotonou		PM		00090819	00096410	2	62160	10003	72300	30/09/2017	Acquisition par le Projet via la direction nationale/ Règlement DPD	
Matériels pour l'entretien (Bottes, coupe-coupe, armeables)	00096410	Cotonou		PM		00090819	00096410	2	62160	10003	72300	30/09/2017	Acquisition par le Projet via la direction nationale/ Règlement DPD	
Matériels pour pisciculture														
Matériels piscicoles	00096410	Cotonou		PM		00090819	00096410	2	62160	10003	72300	30/09/2017	Acquisition par le Projet via la direction nationale/ Règlement DPD	
Matériels semenciers adaptatives	00096410	Cotonou		PM		00090819	00096410	2	62160	10003	72300	30/09/2017	Acquisition par le Projet via la direction nationale/ Règlement DPD	

Description and specifications	Project	Place of delivery	Contact person	Quantity	Expected Unit cost USD	Total cost	ATLAS						Comments	
							Award	Project	Activity	Fund	Donor	AC		
s et services pour culture	00096410	Cotonou		PM			00090819	00096410	2	62160	10003	72300	30/09/2017	Acquisition par le Projet via la direction nationale/ Règlement DPD
<b>Matériels didactiques</b>														
on et multiplication des documents de stratégie de communication	00096410	Cotonou		PM	8 000,00	8 000,00	00090819	00096410	1	62160	10003	74200	31/01/2018	Acquisition par le Projet via la direction nationale/ Règlement DPD
on et multiplication deuels de formation	00096410	Cotonou		PM	8 000,00	8 000,00	00090819	00096410	1	62160	10003	74200	31/01/2018	Acquisition par le Projet via la direction nationale/ Règlement DPD
<b>Fournitures de bureau &amp; sommables</b>														
nitures de bureau (papier A4; Stylos bleus, rouges, ; crayon, gomme, nises dossiers, sous-nises dossier, chemises à file, cartables, feuses, post it, surligneurs, ueurs, cahiers, pots de s, fourniture pour la reliure documents, classeurs nos, boîtes d'archives....)	00096410	Cotonou		PM	12 000,00	12 000,00	00090819	00096410	4	62160	10003	72500	31/03/2017	Acquisition par le Projet via la direction nationale/ Règlement DPD
erfels et fournitures iretien (Savon liquide, se, papier, insecticides, odorisant)	00096410	Cotonou					00090819	00096410	4	62160	10003	72500	31/03/2017	Acquisition par le Projet via la direction nationale/ Règlement DPD
e couleur (A. préciser selon ctéristiques du scanner)	00096410	Cotonou					00090819	00096410	4	62160	10003	72500	31/03/2017	Acquisition par le Projet via la direction nationale/ Règlement DPD

Description and specifications	Project	Place of delivery	Contact person	Quantity	Expected Unit cost USD	Total cost	ATLAS						Delivery date	Comments
							Award	Project	Activity	Fund	Donor	AC		
Imprimante CANON pour copieur	00096410	Cotonou					00090819	00096410	4	62160	10003	72500	31/03/2017	Acquisition par le Projet via la direction nationale/ Règlement DPD
Imprimante HP 80A ou 05 A	00096410	Cotonou					00090819	00096410	4	62160	10003	72500	31/03/2017	Acquisition par le Projet via la direction nationale/ Règlement DPD
IT & Electronics														
MINIATURES PORTABLES SHIBA, HP ou DELL, processeur intelcore i7-6200U, écran 14 pouces; Disque Dur 1 To, Mémoire vive 4 Go au moins 2 processeur, DVD RW intégré, WIFI, Webcam intégré, Batterie longue durée 3 heures, 46wh au moins	00096410	Cotonou		1	2 400,00	2 400,00	00090819	00096410	1	62160	10003	72200	30/09/2017	Acquisition par le Projet via la direction nationale/ Règlement DPD
Disque dur externe 1To	00096410	Cotonou		12	170,00	2 040,00			4	62160	10003	72200	31/03/2017	
Logiciel d'antivirus pour un ordinateur	00096410	Cotonou		14	50,00	700,00	00090819	00096410	4	62160	10003	74200	31/01/2018	Acquisition par le Projet via la direction nationale/ Règlement DPD
Logiciel de gestion de base de données	00096410	Cotonou		1	16 000,00	16 000,00	00090819	00096410	4	62160	10003	74200	31/01/2018	Acquisition par le Projet via la direction nationale/ Règlement DPD
Appareils GPS mobile	00096410	Cotonou		PM	10 000,00	10 000,00	00090819	00096410	4	62160	10003	74200	31/01/2018	Acquisition par le Projet via la direction nationale/ Règlement DPD

Description and specifications	Project	Place of delivery	Contact person	Quantity	Expected Unit cost USD	Total cost	ATLAS						Delivery date	Comments
							Award	Project	Activity	Fund	Donor	AC		
ciel de suivi-évaluation	00096410	Cotonou		1	16 000,00	16 000,00	00090819	00096410	4	62160	10003	74200	31/01/2018	Acquisition par le Projet via la direction nationale/ Règlement DPD
<b>CONSOMMABLES ERIEL ROULANT</b>														
urant	00096410	Cotonou		1	8 000,00	10 000,00	00090819	00096410	3	62160	10003	72311	31/01/2017	Acquisition par le PNUD sur demande de service du Projet
urant	00096410	Cotonou		1	4 000,00	10 000,00	00090819	00096410	2	62160	10003	72311	31/01/2018	Acquisition par le PNUD sur demande de service du Projet
urant	00096410	Cotonou		1	4 000,00	10 000,00	00090819	00096410	4	62160	10003	72311	31/01/2018	Acquisition par le PNUD sur demande de service du Projet
<b>Total Goods</b>							<b>972 340,00</b>							

Type of competition

Type of contract

Type of procurement method

- Long Term Agreement
  - Open International
  - Limited International
  - Local or National
- LS - Lump Sum Contract( Fixed Price )
  - SSA - Special Service Agreement
  - SC - Service Contract
  - TB - Time Based Contract( CostReimbursement )
- RFQ- Request for Quotation( for Contracts > USD 2,500 and < USD 100,000 )
  - RFP - Request for Proposal. Used when inputs and/or outputs cannot be quantitatively and qualitatively expressed at the invitation stage. Used for Services and complex Goods
  - ITB - Invitation to Bid ( for Contracts above USD 100,000 ). Used for Goods. Can also be used for Works and Services which can be expressed quantitatively and qualitatively

### III. CADRE DE SUIVI ET EVALUATION

Le suivi du projet sera réalisé à travers les dispositions ci-après :

#### Au cours du cycle annuel

- Sur une base trimestrielle, une évaluation qualité, réalisée par l'équipe de projet sous la responsabilité du Team Leader Développement Durable et Croissance Inclusive du PNUD doit permettre de reporter l'évolution des résultats d'activités, sur la base des critères qualités et des méthodes de contrôle qualité définies dans la table ci-dessous de Contrôle qualité des produits d'activités.
- Le journal des problèmes doit être activé dans le logiciel Atlas, et mis à jour régulièrement sous la responsabilité du Team Leader Développement Durable et Croissance Inclusive du PNUD pour faciliter le suivi et la résolution des potentiels problèmes en vue d'une bonne gestion des changements au niveau du projet.
- Sur la base de l'analyse initiale des risques en annexe, le journal des risques est activé dans Atlas et mis à jour régulièrement sous la responsabilité du Team Leader Développement Durable et Croissance Inclusive du PNUD, en fonction de l'évolution de l'environnement externe qui peut affecter la mise en œuvre efficace, efficiente et dans les délais, des activités du projet.
- En fonction des informations ci-dessus reportées dans le logiciel Atlas, le Rapport de Progrès du Projet qui est une sortie d'Atlas ou du Snapshot, sera soumis ensemble avec le Rapport Combiné des Dépenses chaque trimestre par le Policy and Management Support Unit (PMSU) à la revue du Comité Technique, en vue d'amendement nécessaire avant l'examen semestriel par le Comité de Pilotage du Programme Cadre.
- Le journal des leçons apprises, doit être activé et régulièrement mis à jour sous la responsabilité du Team Leader Développement Durable et Croissance Inclusive pour assurer un apprentissage continu et une adaptation dans l'organisation et la planification du projet. Ceci permettra aussi la préparation du rapport des leçons apprises à la fin du projet.
- Un calendrier de suivi doit être activé dans le logiciel Atlas et mis à jour au fur et à mesure pour capturer les événements importants de gestion du projet.

#### A la fin de l'année

- **Rapport Annuel du projet:** Un rapport annuel du projet doit être élaboré par l'Expert National faisant office de Coordonnateur du Projet en collaboration avec le Point Focal National du Projet et le PMSU, et partagé avec le Comité Technique de Gestion du Projet puis le Comité de Pilotage du Programme Cadre et le Comité d'Effet CPAP attaché au projet. Une exigence minimale de ce rapport est qu'il doit respecter le format standard Atlas des Rapports Trimestriels de Progrès, couvrant toute l'année avec chaque information mise à jour, ainsi qu'une synthèse des résultats atteints par rapport aux cibles annuelles.
- **Revue annuelle du Projet.** Sur la base du rapport ci-dessus, une revue annuelle du projet est conduite dans le cadre de la revue du Programme Cadre, et ce au cours du quatrième trimestre de l'année, pour évaluer les performances du projet et analyser le Plan de Travail Annuel de l'année suivante. Dans la dernière année du projet, cette revue tient lieu de revue finale. Cette revue est sous la responsabilité du Comité de Pilotage du Programme Cadre et impliquera d'autres parties prenantes telles que la société civile, les Partenaires Techniques et Financiers intervenant dans le domaine. Elle permet d'analyser le niveau de progrès des produits et leur contribution aux différents Effets.

## Contrôle Qualité des Résultats d'activités du Projet

<b>Composante 1: Intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques énergétiques, la gestion, les stratégies et outils de planification</b>		
<b>Produit 1.1</b>	Les capacités du secteur de l'énergie sont renforcées afin d'intégrer le risque climatique dans la planification et de faire face aux risques	Date de début: Janvier 2017 Date de Fin: Décembre 2018
<b>Résultat d'activités 1.1.1: Une plateforme des parties prenantes afin de faciliter le dialogue entre les décideurs des différents secteurs liés à celui de l'énergie, et le processus décisionnaire concernant la compétition des sources d'énergie et les questions transversales de production, d'accès ou d'efficacité énergétique en relation avec les changements climatiques</b>		
<b>But</b>	Ce résultat permettra d'appuyer la création et le fonctionnement d'une plateforme, et son intégration comme groupe de travail technique au Comité National pour le Développement Durable (CNDD) et au Comité National sur les Changements Climatiques (CNCC).	
<b>Description</b>	Il s'agit de mettre en place une plateforme des parties prenantes fonctionnelle et opérationnelle Pour ce faire, il convient de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluer le projet sensible à l'égalité homme-femme et au positionnement des acteurs au sein de la plateforme.</li> <li>- Sélectionner les critères relatifs à la nomination des membres de la plateforme.</li> <li>- Développer le plan de travail des membres de cette plateforme.</li> </ul>	
<b>Critère Qualité</b>	<b>Méthode de Contrôle Qualité</b>	<b>Date de contrôle</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'évaluation du projet sensible à l'égalité homme-femme</li> <li>- Au moins trois (03) critères retenus relatifs à la nomination des membres de la plateforme.</li> <li>- Une Plateforme de parties prenantes paritaire, installée</li> <li>- Un plan de travail des membres de la plateforme développé</li> <li>- Au moins 2 approches de mesures d'accès de l'Energie résilientes aux changements climatiques sont définies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'évaluation validé et disponible</li> <li>- Listing des critères retenus, validé et disponible</li> <li>- Arrêté de mise en place de la plateforme disponible</li> <li>- Plan de travail des membres de la plateforme validé et disponible.</li> <li>- Rapport de mise en œuvre des mesures d'accès de l'Energie résiliente aux changements climatiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Juin 2017</li> <li>- Juin 2017</li> <li>- Décembre 2017</li> <li>- Mars 2018</li> <li>- Décembre 2018</li> </ul>
<b>Résultat d'activités 1.1.2 : Développement d'un programme de formation pour 500 acteurs des secteurs liés à celui de l'énergie</b>		
<b>But</b>	Ce résultat permettra de renforcer les capacités des acteurs des secteurs liés à celui de l'énergie et d'augmenter leurs connaissances concernant les corrélations entre	

	énergie et changements climatiques aux fins d'intégration des risques climatiques/paramètres dans les principales politiques du secteur de l'énergie	
<b>Description</b>	<p>Il s'agit de renforcer les capacités à travers l'amélioration continue des connaissances et savoir-faire des acteurs des secteurs liés à celui de l'énergie</p> <p>Pour ce faire, il convient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les capacités des 500 parties (d'ici 2020) issus des secteurs liés à celui de l'énergie, avec un quota annuel de 50 femmes et 50 hommes. Au moins 80% de ces participants devraient, au cours de l'année, appliquer les expériences acquises durant leur formation.</li> <li>- Accompagner et soutenir les participants à cette formation des secteurs liés à celui de l'énergie, leur fournir régulièrement des rapports de formation et un rapport de projet annuel.</li> <li>- Faire une liste des paramètres et indicateurs sur les risques liés aux changements climatiques pour le secteur de l'énergie, et définir des outils et méthodologies d'évaluation ainsi qu'une hiérarchisation des options d'adaptation, afin d'augmenter la résilience du secteur de l'énergie.</li> </ul>	
<b>Critère Qualité</b>	<b>Méthode de Contrôle Qualité</b>	<b>Date de contrôle</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un plan de formation est élaboré</li> <li>- Au moins 200 acteurs formés dans le secteur de l'énergie (soit 50 Hommes /50 Femmes chaque année)</li> </ul> <p>Au moins 160 acteurs formés appliquent l'expérience acquise dans la formation soit 40 Hommes /40 Femmes chaque année)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins 02 types d'accompagnement sont mis en œuvre (Appui matériel/ technique)</li> <li>- Rapport d'étude de l'introduction à la résilience climatique</li> <li>- Rapport d'étude de vulnérabilité et d'adaptation du secteur de l'énergie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un plan de formation est élaboré et approuvé par le Comité directeur</li> <li>- Rapport de renforcement de capacités précisant le nombre d'acteurs formés ainsi que les termes de formation et les rapports d'évaluation de fin de formation. Précision sur le profil des participants</li> <li>- Rapports de mission disponibles</li> <li>- Au moins 160 packages sont mis à la disposition des 160 participants (matériel/ technique)</li> <li>- Rapport d'étude de l'introduction à la résilience climatique en Afrique de l'Ouest contenant le répertoire des dates astronomiques des saisons pluvieuses dans les villages et quartiers de ville du Bénin validé et disponible</li> <li>- Rapport d'étude de vulnérabilité et d'adaptation du secteur de l'énergie validé et disponible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décembre 2017</li> <li>- Décembre 2018</li> <li>- Décembre 2018</li> <li>- Décembre 2018</li> <li>- Juin 2017</li> <li>- Juin 2017</li> </ul>
<b>Composante 2: Développer des pratiques de gestion soutenable de la terre et des forêts, afin de renforcer la résilience des zones de production de bois-énergie.</b>		

Produit 2.1	Stratégie d'offre énergétique, et plans d'intégration des changements climatiques et des mesures d'adaptation.	Date de début: Janvier 2017 Date de Fin: Décembre 2018
<b>Résultat d'activités 2.1.1 : Les SDA sur le bois-carburant pour les villes de Parakou, Malanville, Djougou, Natitingou, Bohicon, Abomey, Cotonou, Porto-Novo et Lokossa (en incluant la PAF des aires forestières de Nonsinansson pour Parakou, Tfougou pour Djougou, Dahendé pour Natitingou, Fita-Agbado pour Bohicon, Zouzoukan et Abomey pour Cotonou et Porto-Novo) sont révisées afin d'incorporer les risques climatiques et des mesures d'adaptation appropriées</b>		
But	Ce résultat permettra d'évaluer les risques et les vulnérabilités des forêts communales identifiées comme zones de production de carburants à base de bois, face aux phénomènes climatiques afin d'adopter une stratégie proactive de gestion de ces risques et de les intégrer dans de nouveaux SDA.	
Description	<p>Il s'agit de réviser les SDA pour les combustibles à base de bois pour les principales villes en incluant les PAF.</p> <p>Pour ce faire, il convient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre à jour ou revoir le SDA sur les carburants à base de bois et le PAF des zones sélectionnées (dont les aspects liés au risques climatiques, les besoins et les spécificités des groupes vulnérables)</li> <li>- Développer une campagne de communication relative aux révisions du SDA et du PAF.</li> <li>- Soutenir la mise en œuvre du SDA et du PAF</li> </ul>	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 8 PAF révisés</li> <li>- 8 SDA révisés</li> <li>- 01 Plan de communication élaboré</li> <li>- Au moins 04 campagnes de sensibilisations organisées</li> <li>- 01 plan de soutien élaboré</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 8 PAF révisés validés et rapport disponible</li> <li>- 8 SDA révisés validés et rapport disponible</li> <li>- 01 Plan de communication validé et disponible</li> <li>- 04 Rapports des campagnes de sensibilisations précisant le nombre d'acteurs (Hommes et Femmes) sensibilisés par zone d'intervention du projet</li> <li>- 01 plan de soutien validé et disponible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Septembre 2017</li> <li>- Septembre 2017</li> <li>- Juin 2017</li> <li>- Décembre 2018</li> <li>- Juin 2017</li> </ul>
<b>Résultat d'activités 2.1.2 : Un Plan National pour la gestion optimale de la demande d'électricité dans un contexte de changements climatiques, de risques climatiques (température, débit des cours d'eau, évapotranspiration, pluie, ensoleillement, cyclones, inondations) et des mesures d'adaptation est mis en œuvre</b>		
But	Ce résultat permettra de développer et de mettre en œuvre un Plan National pour la gestion optimale de la demande d'électricité dans un contexte de changements climatiques, de risques climatiques et des mesures d'adaptation	
Description	<p>Il s'agit de rendre opérationnel le plan national de gestion optimale de la gestion de la demande d'électricité à travers l'offre et la demande.</p> <p>Pour ce faire, il convient de :</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer un Plan National pour une gestion optimisée de l'offre et de la demande d'électricité, dont les aspects relatifs aux risques climatiques/ à l'adaptation, et aux besoins spécifiques des strates les plus vulnérables de la société.</li> <li>- Soutenir la mise en œuvre du Plan National pour une gestion optimisée.</li> <li>- Soutenir une campagne de communication de grande ampleur sur le Plan National de gestion optimisée.</li> </ul>	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 01 plan National de gestion optimale de la demande d'électricité élaboré</li> <li>- 01 plan de soutien pour une gestion optimisée de l'offre et de la demande en électricité</li> <li>- 01 campagne de sensibilisation d'envergure nationale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan National de gestion optimale de la demande d'électricité validé et disponible</li> <li>- Plan de soutien validé et disponible</li> <li>- Rapports de campagne de sensibilisation précisant le nombre d'acteurs (Hommes et Femmes) sensibilisés au niveau national disponible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Septembre 2017</li> <li>- Décembre 2017</li> <li>- Décembre 2018</li> </ul>

**Résultat d'activités 2.1.3 :** Le SIEP sur les carburants domestiques et le SIEF sont mis à jour et visent à inclure la question des risques climatiques dans les options stratégiques afin d'être en capacité de gérer ces risques.

<b>But</b>	La révision du SIEP et du SIEF permettra à la Direction Générale de l'Energie (DGE) et au Centre National de Télédétection et de Suivi Ecologique (CENATEL) d'intégrer respectivement les risques climatiques identifiés précédemment dans la surveillance, la prévision et la gestion du sous-secteur de la biomasse-énergie.	
<b>Description</b>	<p>Il s'agit de mettre à jour le SIEP et le SIEF en prenant en compte les CC et de diffuser les données /operations y afférentes.</p> <p>Pour ce faire, il convient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre à jour, revoir le SIEF et le SIEP en y incorporant les aspects relatifs aux risques climatiques, aux options stratégiques permettant d'y répondre et aux besoins spécifiques des groupes les plus vulnérables, tel d'établis par le SDA.</li> <li>- Soutenir la publication des données et les opérations du SIEP et du SIEF.</li> </ul>	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 SIEF mis à jour</li> <li>- 1 SIEP mis à jour</li> <li>- Au moins 02 rapports de publications des données du SIEP et du SIEF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Système de gestion/plate-forme du SIEF mis à jour et disponible</li> <li>- Système de gestion/plate-forme du SIEP mis à jour et disponible</li> <li>- Rapports sur la publication des données sur les combustibles domestiques, l'écologie et les forêts disponibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décembre 2017</li> <li>- Décembre 2017</li> <li>- Décembre 2018</li> </ul>

**Résultat d'activités 2.1.4 :** le PAF de l'Ouémé central et des forêts communales de Fita Agbado (Dassa et Savalou), Zounzoukan (Covè et Zangnanado), Détohou (Abomey), Kolobi ( Djidja), Bobe (Bantè), Ouogui (Savè), Badé (Ouessè), Tfougou (Djougou), Nonsinansson (Perere et N'Dali) et Dahendé (Natitingou et Toucoustouna) fournissant

**les villes et les centres urbains du Bénin en énergie-bois est révisé pour y inclure les risques de sécheresse, de feux sauvages, et tant d'autres risques, ainsi que des mesures d'adaptation.**

<b>But</b>	Ce résultat permettra de promouvoir la résilience climatique et la soutenabilité écologique du bois-énergie		
<b>Description</b>	<p>Il s'agit de procéder à une révision du PAF de l'Ouémé central et des forêts communales sélectionnées en prenant en compte les risques des CC et des mesures d'adaptation.</p> <p>Pour ce faire, il convient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre à jour et réviser le PAF en y incorporant les questions relatives aux risques de sécheresse, de feux sauvages et autres risques climatiques, ainsi qu'en y intégrant les mesures d'adaptation et les besoins spécifiques des strates sociales les plus vulnérables.</li> <li>- Soutenir la mise en œuvre du PAF</li> <li>- Soutenir une campagne de communication de large ampleur relative au PAF</li> </ul>		
<b>Critère Qualité</b>	<b>Méthode de Contrôle Qualité</b>	<b>Date de contrôle</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 PAF de l'Ouémé Central et forêts communales sélectionnées actualisé</li> <li>- Plan de soutien du PAF élaboré</li> <li>- Au moins 2 campagne de sensibilisations organisées</li> <li>- Plan de communication du PAF élaboré</li> <li>- 01 campagne de sensibilisations d'envergure nationale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 PAF actualisé, validé et rapport disponible</li> <li>- Plan de soutien validé et disponible</li> <li>- Rapports de campagne de sensibilisation précisant le nombre d'acteurs (Hommes et Femmes) sensibilisés</li> <li>- Plan de communication validé et disponible</li> <li>- Rapports de campagne de sensibilisation précisant le nombre d'acteurs (Hommes et Femmes) sensibilisés au niveau national disponible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décembre 2017</li> <li>- Décembre 2017</li> <li>- Décembre 2018</li> <li>- Décembre 2017</li> <li>- Décembre 2018</li> </ul>	
<b>Produit 2.2</b>	<p><b>Améliorer la résilience climatique des bassins fluviaux de l'Ouémé, du Niger (Sota), et de la Volta (Pendjari) – abritant les installations électriques de Yéripao (existante), des chutes de Sosso et de Kota, de Gbassè, Koutakroukrou, Wabou et Kouporgou – avec la mise en œuvre d'activités de restauration et de préservation des écosystèmes fluviaux.</b></p>		<p><b>Date de début: Janvier 2017</b> <b>Date de Fin: Décembre 2018</b></p>
<p><b>Résultat d'activités 2.2.1: les rives des bassins fluviaux de l'Ouémé, Sota, Pendjari, Zou, Mono (propre à abriter des installations hydrauliques) de Yéripao (existante), des chutes de Sosso et de Kota, de Gbassè, Koutakroukrou,</b></p>			

**Wabou et Kouporgou, sont protégées contre l'érosion avec la reforestation de 10 000 hectares d'espèces d'herbacées polyvalentes ayant une grande tolérance aux sécheresses et aux inondations.**

<b>But</b>	Ce résultat permettra de préserver la biodiversité avec des espèces d'herbacées polyvalentes ayant une grande tolérance aux sécheresses et aux inondations.	
<b>Description</b>	<p>Il s'agit de protéger les rives des bassins fluviaux contre l'érosion avec la reforestation de 10 000 hectares d'espèces convenables pour l'élevage permettant le développement de l'apiculture et la culture des fruits afin d'augmenter la résilience aux changements climatiques des modes de vie des communautés vivant dans ces régions.</p> <p>Pour ce faire, il convient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer et de mettre en œuvre un plan de reforestation de la berge des fleuves contre l'érosion</li> <li>- Développer la capacité des parties concernées (hommes et femmes) en termes de résilience climatique des installations hydrauliques situées au niveau des fleuves.</li> <li>- Développer une campagne de communication en direction des parties concernées (hommes/femmes, population, Organisations de la Société Civile, jeunes, etc.)</li> </ul>	
<b>Critère Qualité</b>	<b>Méthode de Contrôle Qualité</b>	<b>Date de contrôle</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 01 plan de reforestation des 05 berges des fleuves élaboré</li> <li>- Rapport d'évaluation des mesures de résiliences climatiques des installations hydrauliques</li> <li>- Au moins 4000 ha d'espèces d'herbacées polyvalentes reboisés</li> <li>- Au moins 200 acteurs (100 femmes et 100 hommes) sont formés</li> <li>- 01 campagne de communication en direction des parties concernées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan de reforestation assortit de la stratégie de mise en œuvre validé et disponible</li> <li>- Rapport d'évaluation des mesures de résiliences climatiques des installations hydrauliques assortit des besoins en formation et du plan de formation validé et disponible</li> <li>- Rapport de reboisement spécifiant la superficie reboisée et précisant le nombre d'espèces d'herbacées polyvalentes et la proportion/rôle des acteurs (femmes, hommes et jeunes) impliqués dans le processus de reboisement</li> <li>- Rapport de renforcement de capacités précisant le nombre d'acteurs formés ainsi que les termes de formation et les rapports d'évaluation de fin de formation.</li> <li>- Rapport de campagne de sensibilisation disponible précisant le nombre d'acteurs formés ainsi que les termes de communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mars 2017</li> <li>- Juin 2017</li> <li>- Décembre 2018</li> <li>- Décembre 2018</li> <li>- Décembre 2018</li> </ul>
<p><b>Résultat d'activités 2.2.2 : Construire des infrastructures communautaires à faible coût pour protéger les berges des fleuves (Ouémé, Zou, Sota, Mono, Niger) contre l'érosion.</b></p>		

<b>But</b>	Ce résultat permettra de réaliser les infrastructures communautaires à faible coût <b>pour protéger les berges des fleuves (Ouémé, Zou, Sota, Mono, Niger) contre l'érosion.</b>		
<b>Description</b>	Il s'agit de construire et d'assurer la maintenance des infrastructures communautaires contre l'érosion et de développer avec la participation des communautés locales un mécanisme de financement Pour ce faire, il convient de <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire des infrastructures communautaires pour la protection des berges fluviales</li> <li>- Développer un programme d'information sur la prise de conscience et la communication des communautés concernant les bonnes pratiques de gestion des installations destinées à la protection des berges fluviales.</li> </ul>		
<b>Critère Qualité</b>	<b>Méthode de Contrôle Qualité</b>	<b>Date de contrôle</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'étude de faisabilité élaboré</li> <li>- 20 infrastructures communautaires (reboisement, digues, gabions, enrochement) réalisées les sites pour protéger les berges identifiées (10 infrastructures par année)</li> <li>- Rapport de recensement et de documentation des bonnes pratiques de gestion des installations élaboré</li> <li>- Plan de communication élaboré</li> <li>- Au moins 2 campagnes de communication en direction des parties concernées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'étude de faisabilité validé et précisant des besoins spécifiques en infrastructures communautaires à faible coût pour protéger les berges des fleuves (Ouémé, Zou, Sota, Mono, Niger) contre l'érosion disponible</li> <li>- PV de réception des infrastructures communautaires (reboisement, digues, gabions, enrochement) relatives aux berges fluviales (<b>Ouémé, Zou, Sota, Mono, Niger</b>)</li> <li>- Rapport de recensement et de documentation des bonnes pratiques de gestion des installations validé et disponible</li> <li>- Plan de communication validé et disponible</li> <li>- Rapports de campagne de communication ainsi que les termes de communication et le nombre de participants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décembre 2017</li> <li>- Décembre 2018</li> <li>- Juin 2017</li> <li>- Septembre 2017</li> <li>- Décembre 2018</li> </ul>	
<b>Résultat d'activités 2.2.3 : Un programme de formation sur les bonnes pratiques de gestion durable des terres intégrant les risques climatiques mis en place dans les communautés de Djidja, Abomey, Zangnanado, Dassa, Savè, Perere, N'dali, Toukoutouna, Djougou, Bantè, Bassila, afin de lutter contre l'érosion des terres dans les bassins fluviaux de l'Ouémé, du Zou, du Sota, du Mono et du Niger.</b>			
<b>But</b>	Ce résultat permettra de soutenir la propagation de bonnes pratiques de gestion durable des terres avec la mise en place de programmes de formation afin de réduire l'intensité du phénomène d'érosion contribuant à la destruction et à l'envasement des rivières		
<b>Description</b>	Il s'agit de développer et d'appuyer la mise en œuvre d'un plan de formation sur les bonnes pratiques de gestion durable des terres intégrant les CC pour le renforcement des capacités des communautés sélectionnées.		

	<p>Pour ce faire, il convient de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer un programme de formation sur les bonnes pratiques de gestion durable des terres et de lutte contre l'érosion en incorporant les aspects relatifs aux risques climatiques et aux besoins spécifiques des strates sociales les plus vulnérables</li> <li>- Soutenir la mise en œuvre et la propagation de programmes de formation similaires</li> </ul>	
<b>Critère Qualité</b>	<b>Méthode de Contrôle Qualité</b>	<b>Date de contrôle</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 01 programme de formation élaboré</li> <li>- Au moins 01 programme de formation similaire soutenu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme de formation sur les bonnes pratiques de gestion durable des terres et de lutte contre l'érosion validé et disponible</li> <li>- Rapport de renforcement de capacités impliquant chaque année 20% de femmes, 30% d'hommes et 30% des jeunes formés sur les bonnes pratiques en matière de gestion durable des terres intégrant les risques climatiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Septembre 2017</li> <li>- Décembre 2018</li> </ul>
<p><b>Résultat d'activités 2.2.4 : Soutenir les AGR résilientes et durables comme l'apiculture, l'horticulture, l'élevage, la production et la distribution de réchauds améliorés, au travers la mise en œuvre de cadre de développement (programmes de formation sur les bonnes pratiques commerciales et de gestion, soutient pour l'accès aux différents produits et composants, soutient pour l'accès à la micro-finance afin de débiter ce type d'activité).</b></p>		
<b>But</b>	Ce résultat permettra de doter les communautés les plus vulnérables des zones d'intervention du projet de sources alternatives et résilientes génératrices de revenus	
<b>Description</b>	<p>Il s'agit de soutenir et d'accompagner les communautés dans la mise en œuvre des AGR résilientes et durables à travers des programmes de formations et de mettre en place un <i>business models</i> selon les spécificités des communautés</p> <p>Pour ce faire, il convient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer et concevoir un pack d'AGR résilientes aux changements climatiques et soutenable.</li> <li>- Former les développeurs (en maintenant la parité) aux AGR résilientes aux changements climatiques.</li> <li>- Accompagner avec un support technique et financier (accès au financement) l'application sur le terrain des éléments appris lors de la formation par les participants.</li> </ul>	
<b>Critère Qualité</b>	<b>Méthode de Contrôle Qualité</b>	<b>Date de contrôle</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'étude sur la cartographie des AGR résilientes aux CC</li> <li>- Au moins 200 développeurs d'AGR (100 femmes et 100 hommes) formés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'étude sur la cartographie des AGR (apiculture, horticulture, petit élevage, commercialisation des foyers améliorés) résilientes aux CC validé et disponible</li> <li>- Rapport de renforcement de capacités précisant le nombre de développeurs d'AGR et les modules de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Septembre 2017</li> <li>- Décembre 2018</li> <li>- Décembre 2017</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 Plan d'accompagnement élaboré</li> <li>- Au moins 40 AGR (impliquant chaque année au moins 50% de femmes, 30% des jeunes et 20% d'hommes) appuyés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan d'accompagnement validé et disponible</li> <li>- Rapport de mise en œuvre des AGR et de suivi des développeurs disponible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décembre 2018</li> </ul>
<b>Produit 2.3 :</b>	<b>Amélioration de résilience climatique de l'offre de carburant à base de bois dans les zones identifiées par la nouvelle SDA, à travers des activités de reforestation et de conservation des espaces forestiers.</b>	<b>Date de début: Janvier 2017</b> <b>Date de Fin: Décembre 2018</b>
<b>Résultat d'activités 2.3.1 :</b> Des parcs communautaires de production de bois de chauffages résiliant face aux changements climatiques sont mis en place dans les zones les plus vulnérables désignées par le nouveau SDA, dans les forêts communales de Fita Agbado (Dassa et Savalou), Zounzoukan (Covè et Zangnanado), Détohou (Abomey), Kolobi ( Djidja), Bobe (Bantè), Ouogui (Savè), Badé (Ouessè), Tfougou (Djougou), Nonsinansson (Perere et N'Dali) et Dahendé (Natitingou et Toucoutouna)		
<b>But</b>	Ce résultat permettra d'améliorer la résilience au climat des zones de production de carburants à base de bois retenues par le SDA et à travers la reforestation et la conservation des zones forestières.	
<b>Description</b>	Il s'agit de mettre en place dans les zones les plus vulnérables désignées par le nouveau SDA/ forêts communales sélectionnées, des parcs communautaires de bois-énergie résilients et de développer la résilience des parties concernées Pour ce faire, il convient de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer la capacité des parties concernées (hommes/femmes) à mettre en place des plantations communautaires visant à produire du carburant à base de bois qui soient résilientes aux changements climatiques.</li> <li>- Soutenir la mise en œuvre de la résilience de ces plantations communautaires dans les zones identifiées comme les plus vulnérables par le nouveau SDA et dans les forêts communales</li> </ul>	
<b>Critère Qualité</b>	<b>Méthode de Contrôle Qualité</b>	<b>Date de contrôle</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'étude de faisabilité de création des parcs communautaires de production des bois de chauffage résilients aux CC</li> <li>- 01 Plan de formation des parties concernées élaboré</li> <li>- Au moins 200 parties concernées (100 femmes et 100 hommes) formés dans la mise en place des plantations communautaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'étude de faisabilité de création des parcs communautaires de production des bois de chauffage résilients aux CC validé et disponible</li> <li>- Plan de formation des parties concernées validé et disponible</li> <li>- Rapport de renforcement de capacités précisant le nombre de parties concernées formées et les modules de formation</li> <li>- Plan d'accompagnement validé et disponible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Juin 2017</li> <li>- Juin 2017</li> <li>- Décembre 2018</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 plan de protection des plantations élaboré</li> <li>- Au moins 500 ha de plantations communautaires soutenues dans la mise en œuvre dans les zones identifiées</li> <li>- Au moins 2 parcs communautaires de production des bois de chauffage résilients aux CC créés ou dynamisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 plan de protection des plantations assortie de la stratégie de mise en œuvre validé et disponible</li> <li>- Rapport de mission de suivi</li> <li>- Rapport de gestion annuelle des parcs communautaires dans les zones concernées disponible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décembre 2017</li> <li>- Décembre 2018</li> <li>- Décembre 2018</li> </ul>
--	---	---

**Résultat d'activités 2.3.2 : Les zones d'approvisionnement de carburant à base de bois (Zouzoukan pour Parakou, Tfougou pour Djougou, Dahendé pour Natitingou, Fita-Agbado pour Bohicon, Zouzoukan tu Abomey pour Porto-Novo et Cotonou) sont protégées contre les feux de brousse – provoqués ou accentués par les changements climatiques – au travers du développement des protocoles de gestion des risques d'augmentation de la fréquence et de l'intensité des feux sauvages liés aux changement climatiques ; et des méthodes de démonstration résilientes de lutte contre les feux.**

<b>But</b>	Ce résultat permettra d'assurer la protection contre les feux sauvages provoqués/aggravés par les phénomènes climatiques de zones de production identifiées pour les carburants à base de bois.	
<b>Description</b>	<p>Il s'agit de protéger les zones d'approvisionnement de carburant à base de bois contre les feux de brousse aux fins de développer les protocoles de gestion des risques et d'intégrer les méthodes de démonstration de défense résiliente.</p> <p>Pour ce faire, il convient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer un pack d'outils de formation pour gérer les changements climatiques</li> <li>- Développer les capacités des parties concernées (hommes/femmes) à utiliser les outils, techniques et mesures de protection et de contrôle des zones d'approvisionnement en carburant à base bois, contre les feux de brousse.</li> <li>- Soutenir la mise en place d'outils, de techniques et de mesures de protection et de contrôle des zones d'approvisionnement en carburant à base de bois.</li> </ul>	
<b>Critère Qualité</b>	<b>Méthode de Contrôle Qualité</b>	<b>Date de contrôle</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins 02 protocoles de gestion des feux de brousse/végétation élaboré</li> <li>- 1 pack d'outils de formation développé</li> <li>- Au moins 10 sessions de démonstrations tenues chaque année</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 02 Protocoles de gestion des feux de brousse/végétation signé et disponible</li> <li>- Rapport relative au pack d'outils validé et disponible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Septembre 2017</li> <li>- Décembre 2017</li> <li>- Décembre 2018</li> </ul>

<p>sur l'utilisation des outils et techniques de protection des zones contre les feux de brousses</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 Plan de protection et de contrôle des zones d'approvisionnement en carburant à base de bois élaboré</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport de renforcement de capacités précisant le nombre d'acteurs formés disponible.</li> <li>- Plan de protection et de contrôle des zones d'approvisionnement en carburant à base de bois contenant les outils, de techniques et de mesures de protection et de contrôle des zones d'approvisionnement en carburant à base de bois validé et disponible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décembre 2017</li> </ul>
---	--	---

**Résultat d'activité 2.3.3 : Soutien aux AGR alternatives utilisant les ressources forestières (apiculture, horticulture, élevage, production et maintenance de réchauds et de four à pression améliorés, etc.) dans les communautés de Djidja, Zangnanado, Dassa, Savè, Perere, N'dali, Toukoutouna, afin de renforcer la résilience des formations forestières fournissant en carburant à base de bois Cotonou, Porto-Novo, Lokassa, Abomey, Bohicon, Parakou et Malanville**

<p><b>But</b></p>	<p>Ce résultat permettra d'appuyer la promotion d'AGR alternatives (apiculture, horticulture, élevage,), la production et la maintenance de réchauds et de fours à pression améliorés, la production durable de charbon de bois.</p>	
<p><b>Description</b></p>	<p>Il s'agit de d'accompagner les communautés dans la mise en œuvre des AGR alternatives utilisant les ressources forestières afin de renforcer la résilience des formations forestières</p> <p>Pour ce faire, il convient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer et de concevoir un pack d'AGR résilientes et durable utilisant les ressources forestières</li> <li>- Construction de la capacité des développeurs (hommes/femmes) d'AGR identifiés.</li> <li>- Accompagner et soutenir les développeurs (hommes et femmes) dans le développement d'AGR alternatives résilientes utilisant les ressources forestières.</li> </ul>	
<p><b>Critère Qualité</b></p>	<p><b>Méthode de Contrôle Qualité</b></p>	<p><b>Date de contrôle</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport de cartographie des AGR résilientes et durables utilisant les ressources forestières</li> <li>- Au moins 200 développeurs d'AGR (100 femmes et 100 hommes) formés</li> <li>- 1 Plan de soutien élaboré</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport de cartographie des AGR (apiculture, horticulture, petit élevage, production et entretien des foyers améliorés, autocuisseurs) résilientes et durables utilisant les ressources forestières validé et disponible</li> <li>- Rapport de renforcement de capacités précisant le nombre de développeurs d'AGR et les modules de formation</li> <li>- Plan de soutien validé et disponible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Septembre 2017</li> <li>- Décembre 2017</li> <li>- Décembre 2017</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins 40 AGR alternative à l'utilisation des ressources forestières sont soutenues chaque année</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport de mise en œuvre et de suivi des 80 AGR à l'utilisation des ressources forestières (apiculture, horticulture, petit élevage, la production et l'entretien des foyers améliorés, autocuiseurs) précisant le nombre de développeurs (50% de femmes, et des filles et 50% d'hommes et garçons) est disponible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décembre 2018</li> </ul>
--	--	---

**Composante 3: Production et Consommation d'Énergie – Transferts de technologie pour renforcer la résilience des modes de vie et des conditions d'existence des communautés vulnérables.**

<b>Produit 3.1 :</b>	<b>Protection des installations de production et de distribution d'électricité contre les catastrophes et autres risques climatiques.</b>	<b>Date de début: Janvier 2017</b> <b>Date de Fin: Décembre 2018</b>
----------------------	---	---

**Résultat d'activités 3.1.1 : Mesures de protection pour les centrales thermales de Cotonou (Akpakpa), Porto-Novo, Kandi, Natitingou, contre l'augmentation en intensité et en fréquence des sécheresses et autres risques climatiques et désastres naturels.**

<b>But</b>	Ce résultat permettra d'évaluer la vulnérabilité des installations électriques et d'appuyer les investissements portant sur la sécurisation des infrastructures
<b>Description</b>	Il s'agit de développer des mesures de protection pour les centrales thermales de Cotonou (Akpakpa), Porto-Novo, Kandi, Natitingou contre les risques climatiques et désastres naturels Pour ce faire, il convient de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir l'installation de paratonnerres et de bandes vertes autour des centrales thermales contre l'accroissement de l'intensité et de la fréquence des sécheresses et autres risques climatiques ou désastres.</li> <li>- Développer les programmes de communication et d'information destinés à la prise de conscience des populations concernant les mesures destinées à protéger les centrales électriques.</li> </ul>

Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'évaluation de la vulnérabilité des centrales thermales de Cotonou (Akpakpa), Porto-Novo, Kandi, Natitingou élaboré</li> <li>- Au moins une mesure d'adaptation développée par site de centrale thermale</li> <li>- Au moins 1 paratonnerre et 1 bande verte installés par centrale thermale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'évaluation de la vulnérabilité des centrales thermales de Cotonou (Akpakpa), Porto-Novo, Kandi, Natitingou validé et disponible</li> <li>- Rapport de suivi disponible</li> <li>- PV d'installation disponible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Septembre 2017</li> <li>- Décembre 2018</li> <li>- Décembre 2018</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- 01 plan de communication et d'information élaboré</li> <li>- 01 campagne de communication et d'information destinée à la prise de conscience des populations concernant les mesures destinées à protéger les centrales électriques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan de communication et d'information validé et disponible</li> <li>- Rapport d'IEC précisant le nombre d'acteurs formés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Septembre 2017</li> <li>- Décembre 2018</li> </ul>
---	---	---

**Résultat d'activités : 3.1.2 : Développement des mesures de protection pour les réseaux de distribution (câbles), contre les vents et l'augmentation des températures**

<b>But</b>	Ce résultat permettra d'évaluer la vulnérabilité des réseaux de distribution et d'appuyer les investissements portant sur la sécurisation des infrastructures	
<b>Description</b>	<p>Il s'agit de développer et de concevoir des mesures de protection pour les réseaux de distribution (câbles), contre les vents et l'augmentation des températures.</p> <p>Pour ce faire, il convient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluer la vulnérabilité des réseaux de distribution et proposer des solutions stratégiques et techniques qu'il est possible de mettre en place.</li> <li>- Développer les programmes de communication et d'information destinés à la prise de conscience des populations concernant les mesures destinées à protéger les réseaux, et publication de Rapports de Projets d'Exécution annuels.</li> </ul>	
<b>Critère Qualité</b>	<b>Méthode de Contrôle Qualité</b>	<b>Date de contrôle</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'étude de vulnérabilité des réseaux de distribution</li> <li>- Plan d'IEC sur les mesures de protection des réseaux de distribution élaboré</li> <li>- 01 campagne d'IEC organisée</li> <li>- Au moins 2 mesures de protection pour le réseau de distribution développées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'étude de vulnérabilité des réseaux de distribution et des solutions stratégiques et techniques validé et disponible</li> <li>- Plan d'IEC sur les mesures de protection des réseaux de distribution validé et disponible</li> <li>- Rapport de campagne d'IEC destinée à la prise de conscience des populations concernant les mesures destinées à protéger les centrales électrique précisant le nombre d'acteurs</li> <li>- Rapport de suivi disponible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Septembre 2017</li> <li>- Décembre 2017</li> <li>- Décembre 2018</li> <li>- Décembre 2018</li> </ul>
<b>Produit 3.2</b>	<b>Développement des sources de production énergétique alternatives pour les localités les plus vulnérables.</b>	<b>Date de début: Janvier 2017 Date de Fin: Décembre 2018</b>

**Résultat d'activités 3.2.1 : Elaboration d'étude de faisabilité pour le développement du secteur des énergies renouvelables (ex : installation de réseaux de petits panneaux solaires dans les villages, produisant l'énergie destinée à la cuisine et à l'éclairage).**

<b>But</b>	Ce résultat permettra de promouvoir la capacité de production du Bénin en énergies renouvelables et appuyer l'installation des infrastructures	
<b>Description</b>	<p>Il s'agit de réaliser l'étude de faisabilité pour le développement du secteur de l'énergie aux fins de proposer un mécanisme de financement innovant et accessible aux populations vulnérables</p> <p>Pour ce faire, il convient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- évaluer des ménages hors-réseau qui ont obtenu un accès de base à une énergie renouvelable.</li> <li>- étudier les contraintes des parties prenantes privées principales au développement d'une offre soutenable pour les ménages, avec des solutions en énergie solaire abordables et de qualité</li> </ul>	
<b>Critère Qualité</b>	<b>Méthode de Contrôle Qualité</b>	<b>Date de contrôle</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 01 Rapport d'étude d'évaluation des ménages hors-réseau élaboré</li> <li>- 01 rapport d'étude sur les contraintes des parties prenantes privées principales au développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'évaluation des ménages hors-réseau validé et disponible</li> <li>- Rapport d'étude sur les contraintes des parties prenantes privées principales au développement d'une offre soutenable pour les ménages validé et disponible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décembre 2017</li> <li>- Décembre 2017</li> </ul>
<b>Résultat d'activités 3.2.3 : 10 000 réchauds améliorés et 1000 fours à pression seront donc distribués au travers d'un système de micro-financement, de prêts de garantie pour les communautés rurales les plus vulnérables (Djidja, Zangnanado, Dassa, Savè, N'dali Perere, Toukoutouna, Djougou et Bassila et des centres urbains de Cotonou, Porto Novo, Bohicon, Abomey, Parakou, Natitingou, Djougou, Malanville, Lokossa, Kandi)</b>		
<b>But</b>	Ce résultat permettra de renforcer les capacités techniques et matérielles en réchauds améliorés et fours à pression dans les communautés rurales d'approvisionnement en bois-énergie les plus vulnérables,	
<b>Descriptif</b>	<p>Il s'agit de mettre en place un système de micro financement pour distribuer aux communautés rurales vulnérables des réchauds améliorés et des fours à pression. afin de réduire la demande des ménages en bois-énergie et d'aider à la restauration de l'équilibre écologique de ces zones, tout en renforçant leur résilience climatique.</p> <p>Pour ce fait, il convient de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soutenir l'identification des artisans capables de manufacturer des fours à pression et des réchauds améliorés dans les communautés rurales les plus vulnérables</li> <li>- Développer la capacité technique des artisans pour la propagation des fours à pressions et réchauds améliorés dans les communautés rurales. Le type de réchaud choisi par une communauté dépend de ses coutumes et de ses moyens, tout autant que du type de biomasse disponible.</li> <li>- Accompagner et soutenir les artisans formés dans la mise en application de leur formation.</li> <li>- Soutenir et conseiller la propagation des fours à pression et réchauds dans les communautés rurales.</li> </ul>	

	- Développer des campagnes d'information de grande ampleur sur les avantages relatifs à l'utilisation des fours à pression et réchauds améliorés pour les communautés.	
<b>Critère Qualité</b>	<b>Méthode de Contrôle Qualité</b>	<b>Date de contrôle</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'identification des artisans élaboré</li> <li>- 1 Programme technique de renforcement de capacité élaboré</li> <li>- Au moins 100 artisans (40 femmes et 60 hommes capables de manufacturer des fours à pression et des réchauds améliorés dans les communautés rurales les plus vulnérables formés</li> <li>- 01 Plan d'accompagnement et de soutien des artisans formés</li> <li>- 01 système de micro financement et de prêts de garantie pour les communautés rurales élaboré.</li> <li>- Au moins 100 artisans (60 hommes et 40 femmes) ont accès au MSF</li> <li>- 4000 réchauds améliorés et 400 fours à pression distribués aux communautés rurales vulnérables à travers un système de micro financement.</li> <li>- 02 campagnes d'IEC ayant touchées au moins 200 acteurs dont (100 femmes et 100 hommes) organisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'identification des artisans contenant les critères d'identification des artisans validé et disponible</li> <li>- 1 Programme technique de renforcement de capacité pour faire des réchauds et fours à pression améliorés, en intégrant les spécificités des femmes validé et disponible</li> <li>- Rapport de renforcement de capacités précisant le nombre d'artisans formés</li> <li>- 01 Plan d'accompagnement et de soutien des artisans validé et disponible</li> <li>- Système de micro financement et de prêts de garantie validé et disponible</li> <li>- Nombre de plan d'affaires éligibles</li> <li>- PV de remise des réchauds et fours à pression améliorés disponible</li> <li>- Rapport d'IEC précisant le nombre d'acteurs sensibilisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Septembre 2017</li> <li>- Décembre 2017</li> <li>- Décembre 2018</li> <li>- Octobre 2017</li> <li>- Décembre 2017</li> <li>- Décembre 2017</li> <li>- Décembre 2018</li> <li>- Décembre 2018</li> </ul>
<b>Résultat d'activités 3.2.4 : Trois technologies de carbonisation améliorée seront répandues dans les communautés productrices de charbon de bois, avec la formation de 500 opérateurs spécialisés dans le charbon.</b>		
<b>But</b>	Ce résultat permettra de vulgariser trois technologies de carbonisation améliorée (plus efficiente) et des fours à céramiques avec la formation des charbonniers pour leur accès aux fonds nécessaires aux investissements additionnels de financement pour la mise en place de ces nouvelles technologies.	

## V- CADRE JURIDIQUE

<b>Descriptif</b>	<p>Il s'agit de renforcer les capacités des opérateurs du charbon et de les appuyer à la diffusion de nouvelles technologies de carbonisation et fours à céramique améliorés</p> <p>Pour ce faire, il convient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les capacités des opérateurs de charbon des communautés de production de charbon de bois (hommes et femmes) concernant trois sortes d'amélioration (testées) sur les technologies de carbonisation.</li> <li>- Accompagner et soutenir les opérateurs de charbon en communauté de production de charbon de bois, les former concernant l'application des techniques apprises.</li> <li>- Soutenir, accompagner et conseiller la diffusion des trois types de technologies de carbonisation améliorée dans les communautés des opérateurs de charbon.</li> </ul>		
<b>Critère Qualité</b>	<b>Méthode de Contrôle Qualité</b>	<b>Date de contrôle</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'étude sur le choix des technologies de carbonisation améliorée et adaptées</li> <li>- 1 plan de renforcement des capacités des opérateurs de charbon élaboré</li> <li>- Au moins 200 (hommes et femmes) opérateurs de charbon des communautés formés sur les technologies de carbonisation améliorée</li> <li>- Au moins 1 technologie de carbonisation améliorée développée</li> <li>- Au moins 200 (hommes et femmes) opérateurs de charbon des communautés formés sur l'application des techniques apprises</li> <li>- 01 système de micro financement et de prêts de garantie pour les communautés des opérateurs de charbon de bois élaboré</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'étude sur le choix des technologies de carbonisation améliorée et adaptées à chaque zone de production de charbon de bois validé et disponible</li> <li>- Plan de renforcement des capacités des opérateurs de charbon validé et disponible</li> <li>- Rapport de renforcement de capacités précisant le nombre d'opérateurs (Hommes et Femmes) de charbon des communautés de production de charbon de bois formés sur les technologies de carbonisation améliorée</li> <li>- Rapport de mise en œuvre précisant le type de technologie développée disponible</li> <li>- Rapport de renforcement de capacités précisant le nombre d'opérateurs (Hommes et Femmes) de charbon des communautés de production de charbon de bois formés sur l'application des techniques apprises</li> <li>- Système de micro financement et de prêts de garantie validé et disponible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Juin 2017</li> <li>- Octobre 2017</li> <li>- Décembre 2018</li> <li>- Décembre 2018</li> <li>- Décembre 2017</li> <li>- Décembre 2018</li> </ul>	

- Au moins 200 opérateurs (hommes et femmes) formés sur le transfert de technologies de carbonisation améliorée	- . Rapport de renforcement de capacités précisant le nombre d'opérateurs (Hommes et Femmes) de charbon des communautés de production de charbon de bois formés sur le transfert de technologies de carbonisation améliorée	- Décembre 2018
<b>Produit 3.3 :</b>	Augmenter la résilience du secteur de l'énergie aux changements climatiques au travers d'investissements plus conséquents en technologiques énergétiques vertes et en pratiques peu émettrice de carbone pour les déchets du secteur agro-forestiers ; ainsi que dans des mesures d'adaptation. (partenariats avec les projets relatifs à la biomasse)	<b>Date de début: Janvier 2017</b> <b>Date de Fin: Décembre 2018</b>
<b>Résultat d'activités 3.3.1 : Un MSF établi et capitalisé afin de soutenir les investissements privés en mesures d'adaptation afin d'augmenter la résilience du secteur de l'énergie aux changements climatiques. Le MSF est en cohérence avec la politique de micro-subventions du PNUD. Ce mécanisme devrait fournir des subventions pour les projets d'activités.</b>		
<b>But</b>	Ce résultat permettra de mettre en place un mécanisme financier et d'appuyer les investissements privés en mesures d'adaptation afin d'augmenter la résilience du secteur de l'énergie aux changements climatiques	
<b>Descriptif</b>	Il s'agit de s'approprier du manuel de fonctionnement et de mettre en place un mécanisme de soutien financier conformément aux "meilleures pratiques fiduciaires et protections environnementales et sociales pour le secteur international" Pour ce faire, il convient : - d'appuyer le MSF à base d'un manuel de fonctionnement comprenant les principes fiduciaires, l'ESS et les critères de couverture des risques, tels qu'ils sont évoqués dans les « meilleures pratiques fiduciaires et protections environnementales et sociales pour le secteur international privé concerné », publication du Fond Vert pour le Climat d'octobre 2014.	
<b>Critère Qualité</b>	<b>Méthode de Contrôle Qualité</b>	<b>Date de contrôle</b>
- 01 MSF mis en place	- Mécanisme de soutien financier validé et disponible	- Décembre 2017
- Au moins 3 protocoles d'accords élaborés	- Protocoles d'accords avec les parties prenantes impliquées dans le MSF signés et disponibles	- Avril 2018
<b>Résultat d'activité 3.3.2 : MOU signé avec la Banque Centrale (ou avec les banques commerciales sélectionnées sur la base de leurs enchères compétitives – doit être discuté durant la mission) mets en place les objectifs, mécanismes de financement et les règles d'administration concernant sa participation comme agent fiduciaire du MSF.</b>		
<b>But</b>	Ce résultat permettra de concevoir un MOU et d'impliquer les banques dans le micro financement des plans d'affaires des acteurs concernés	
<b>Descriptif</b>	Il s'agit de mettre en place en un MOU et d'impliquer les banques dans le micro financement des plans d'affaires.	

	<p>Pour ce faire, il convient de ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- concevoir et de finaliser le MOU signé par la Banque Centrale, ce qui devrait permettre de rendre, sous forme de garantie, les ressources disponibles afin d'intensifier le secteur privée.</li> </ul> <p>Cette activité permettra également l'implantation et le fonctionnement des mécanismes de gestion des fonds.</p>	
<b>Critère Qualité</b>	<b>Méthode de Contrôle Qualité</b>	<b>Date de contrôle</b>
- 01 MOU conçu	- MOU conçu, signé avec le PNUD	- Décembre 2018
<b>Résultat d'activité 3.3.3 : Mesures financières et autres incitations sont fournies afin d'aider les développeurs et les producteurs d'énergie indépendants approuvés à se lancer</b>		
<b>But</b>	Ce résultat permettra au Gouvernement de mettre en place des systèmes de garanties pour inciter les producteurs d'énergies à investir dans le secteur des énergies renouvelables	
<b>Descriptif</b>	<p>Il s'agit d'amener le Gouvernement à mettre en place des mesures incitatives aux fins de favoriser l'installation des producteurs d'énergies indépendants désireux....</p> <p>Pour ce faire, il convient d'aider le Gouvernement à fournir des mesures d'incitations afin d'aider les développeurs et les producteurs d'énergie indépendants approuvés à se lancer.</p>	
<b>Critère Qualité</b>	<b>Méthode de Contrôle Qualité</b>	<b>Date de contrôle</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'étude sur les mesures incitatives</li> <li>- Système des mesures incitatives élaboré</li> <li>- Au moins 100 développeurs et les producteurs d'énergie indépendants appuyés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'étude sur les mesures incitatives validé et disponible</li> <li>- Système des mesures incitatives mis en place</li> <li>- Rapports de suivi disponible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décembre 2017</li> <li>- Avril 2018</li> <li>- Décembre 2018</li> </ul>
<b>Composante 4 : Gestion et suivi du projet</b>		
<b>Produit 4.1 :</b>	<b>Le projet est géré</b>	<b>Date de début: Janvier 2017</b> <b>Date de Fin: Décembre 2018</b>
<b>Résultat d'activités 4.1.1 : Planifier et préparer les activités du projet</b>		
<b>But</b>	Ce résultat permettra d'assurer une bonne planification des activités à mettre œuvre par le Projet.	
<b>Description</b>	<p>Il s'agit d'assurer une bonne planification des activités du projet en associant l'ensemble des parties prenantes.</p> <p>Pour ce faire, il convient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planifier les activités du projet (PTB [2017&amp;2018], PTA, PTT, PTM)</li> <li>- Evaluer le PTA 2017 et actualiser le PTA 2018</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluer le PTA 2018 et élaborer le PTB 2019-2020</li> <li>- Valider le PTB (2019&amp;2020)</li> </ul>	
<b>Critère Qualité</b>	<b>Méthode de Contrôle Qualité</b>	<b>Date de contrôle</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 PTB (2017&amp;2018) signé ,</li> <li>- 2 PTA (PTA1017 et PTA2018)</li> <li>8 PTT (2017 &amp; 2018) validé</li> <li>- 1 PTB (2019 &amp; 2020) élaboré et validé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 PTB (2017&amp;2018) signé et disponible</li> <li>- 2 PTA (PTA1017 et PTA2018) 8 PTT (2017 &amp; 2018) validés et disponibles</li> <li>- 1 PTB (2019 &amp; 2020) signé et disponible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dembre 2018</li> <li>- Dembre 2018</li> <li>- Dembre 2018</li> </ul>

**Résultat d'activités 4.1.2 : Mettre en œuvre les activités**

<b>But</b>	Ce produit permettra d'assurer une gestion efficiente et efficace des activités à mettre œuvre par le Projet
<b>Descriptif</b>	<p>Il s'agit d'assurer une bonne mise en œuvre des activités du projet en associant l'ensemble des parties prenantes</p> <p>Pour ce faire, il convient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre les activités du projet</li> <li>- Faire le bilan de la mise en œuvre des activités du projet</li> <li>- Elaborer les rapports de progrès</li> <li>- Elaborer les rapports financiers</li> <li>- Elaborer les rapports PIR</li> <li>- Elaborer les rapports d'auto-évaluation</li> </ul>

<b>Critère Qualité</b>	<b>Méthode de Contrôle Qualité</b>	<b>Date de contrôle</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- (8) Rapports de progrès et (8) rapports financiers élaborés</li> <li>- (2) rapports PIR élaborés</li> <li>- 2 rapports d'auto-évaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 8Rapports de progrès et 8 rapports financiers disponibles</li> <li>- 2 Rappors PIR disponibles</li> <li>- 2Rapports d'auto-évaluation disponibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décembre 2018</li> <li>- Juillet 2018</li> <li>- Décembre 2018</li> </ul>

**Résultat d'activités 4.1.3 : Contrôler la mise en œuvre des activités du projet**

<b>But</b>	Ce produit permettra de contrôler toutes les actions entrant dans le cadre de la mise en œuvre du projet.
<b>Descriptif</b>	<p>Il s'agit de veiller au respect de la stratégie globale d'intervention du projet et de s'assurer de la qualité/ disponibilité des livrables en associant l'ensemble des parties prenantes</p> <p>Pour ce faire, il convient :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'élaborer les rapports réguliers de missions/réunions de contrôle des activités du projet.</li> </ul>

<b>Critère Qualité</b>	<b>Méthode de Contrôle Qualité</b>	<b>Date de contrôle</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de contrôle élaborés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports validés et disponibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décembre 2018</li> </ul>

**Résultat d'activités : Gérer les ressources humaines du projet**

<b>But</b>	Ce produit permettra d'honorer les engagements contractuels à l'égard du personnel du projet conformément aux termes de référence	
<b>Descriptif</b>	<p>Il s'agit de veiller au respect strict des termes de référence du personnel et de renforcer leurs capacités.</p> <p>Pour ce faire, il convient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre à jour le dossier du personnel</li> <li>- Honorer les contrats de service individuels du personnel (recruté et à recruter) et les primes du personnel mise à disposition</li> <li>- Renforcer les capacités du personnel du projet</li> </ul>	
<b>Critère Qualité</b>	<b>Méthode de Contrôle Qualité</b>	<b>Date de contrôle</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 14 dossiers du personnel de projet mis à jour</li> <li>- Rapports financiers de l'Atlas</li> <li>- 10 formations (internes et à l'international) suivies par les membres de l'équipe de gestion de projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dossier de chaque membre de l'UGP disponible</li> <li>- Rapports financiers de l'Atlas disponible</li> <li>- Rapports de mission de formation (internes et à l'international) déposés dans les délais requis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décembre 2018</li> <li> </li> <li>- Décembre 2018</li> <li>- Décembre 2018</li> </ul>
<b>Produit 4.2 :</b>	<b>Une bonne communication est assurée</b>	<b>Date de début: Janvier 2017</b> <b>Date de Fin: Décembre 2018</b>
<b>Résultat d'activités 4.2.1 : Assurer une meilleure communication au niveau du projet</b>		
<b>But</b>	Ce résultat permettra de mettre en œuvre une stratégie de communication visant la promotion des meilleures pratiques développées dans le cadre de la mise en œuvre du projet ; toutes chose donc qui concourt à la visibilité et à la lisibilité du projet.	
<b>Description</b>	<p>Il s'agit de développer des actions de communication et de conscientisation à l'endroit des membres de la plate-forme, des artisans, des producteurs d'énergies indépendants, des opérateurs de production de charbon de bois, et des populations vulnérables pour favoriser l'adoption des meilleures pratiques adaptées dans le secteur de l'énergie.</p> <p>Pour ce faire, il convient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer un plan de communication du projet</li> <li>- Mettre en œuvre un plan de communication</li> <li>- Concevoir et mettre en place la banque de donnée</li> <li>- Assurer une bonne communication et une bonne diffusion de l'information au sein du projet et près de tous les acteurs impliqués ;</li> <li>- Assurer la pérennité des actions et des acquis du projet.</li> </ul>	
<b>Critère Qualité</b>	<b>Méthode de Contrôle Qualité</b>	<b>Date de contrôle</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 plan de communication disponible</li> <li>- 10 Actions de communication prévues dans la SC réalisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan de communication élaboré et disponible</li> <li>- Supports de communication adaptés disponibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Septembre 2017</li> <li>- Décembre 2018</li> <li>- Décembre 2018</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Visites de terrain au profit des journalistes/photos</li> <li>- Banque de données mise en place</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 30 produits communicationnels (articles, émissions radios, reportage TV) diffusés et disponibles</li> <li>- Guide d'utilisation de la banque de données du projet</li> </ul>	- Décembre 2018
<b>Produit 4.3:</b>	<b>Le projet est suivi</b>	<b>Date de début: Janvier 2017</b> <b>Date de Fin: Décembre 2018</b>
<b>Résultat d'activités 4.3.1 : Les activités d'orientation et de suivi sont planifiées et mise en œuvre</b>		
<b>But</b>	Ce produit permettra d'assurer un suivi efficace par les différentes parties concernées des activités mises en œuvre par le Projet	
<b>Descriptif</b>	<p>Il s'agit d'assurer d'une part un suivi efficace du système de gestion du projet et d'autre part le suivi de la mise en œuvre des activités</p> <p>Pour ce faire, il convient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer le fonctionnement des organes de gestion du projet</li> <li>- Organiser des missions de suivi des activités</li> <li>- Réaliser les évaluations périodiques du projet</li> <li>- Organiser un atelier technique pour affiner les indicateurs d'effet et de produit du cadre logique</li> <li>- Assurer la redevabilité de l'EGP en concertation continue avec le MEEM et le PNUD</li> <li>- Suivre les activités techniques du projet</li> <li>- Réaliser l'audit du projet.</li> </ul>	
<b>Critère Qualité</b>	<b>Méthode de Contrôle Qualité</b>	<b>Date de contrôle</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs d'effets et de produit clairement définis</li> <li>- 8 sessions du Comité Technique du projet organisées</li> <li>- 4 sessions du Comité de Pilotage du projet organisées</li> <li>- Actes des revues</li> <li>- 8 missions de suivi des activités réalisées</li> <li>- 1 Audit réalisé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports d'ateliers disponibles et indicateurs du projet avec ceux de suivi du développement au niveau sectoriel et national harmonisés et conformes aux normes et déposés dans le délai requis.</li> <li>- Rapports des sessions du Comité Technique disponibles</li> <li>- Rapports des sessions du Comité Pilotage disponibles</li> <li>- Actes de revue élaborés et déposés dans les délais requis</li> <li>- Rapports de mission de suivi élaborés et déposés dans les délais requis.</li> <li>- Rapport d'audit disponible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décembre 2017</li> <li>- Décembre 2018</li> <li>- Décembre 2018</li> <li>- Décembre 2018</li> <li>- Décembre 2018</li> <li>- Juin 2018</li> </ul>

Ce document et Plan cadre de l'UNDAF signé par le Gouvernement du Bénin et le PNUD constituent le document de projet conformément à l'Accord Standard d'Assistance de Base.

Le Plan Cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) assorti de son plan d'action signé par le Gouvernement du Bénin et le PNUD constituent le document de projet.

Conformément donc à l'Accord Standard d'Assistance de Base, la sauvegarde et la sécurité du partenaire de mise en œuvre, de son personnel et de ses biens, ainsi que des biens du PNUD sont sous la responsabilité du partenaire de mise en œuvre.

Ainsi, il doit:

- a) Mettre en place un plan de sécurité approprié et le maintenir, en fonction de la situation sécuritaire du pays,
- b) Assumer tous les risques et devoirs relatifs à sa sécurité et à la mise en œuvre complète de son plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place, et suggérer des modifications au plan si nécessaire. Tout échec à maintenir ou à implémenter un plan approprié de sécurité comme requis ci-dessous, sera considéré comme un manquement à cet accord.

Le partenaire de mise en œuvre, consent à prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'aucun des fonds du PNUD reçus dans le cadre de ce projet ne soit utilisé pour soutenir des individus ou des entités associées au terrorisme, et que tout bénéficiaire de montant accordé dans le cadre de ce projet, n'apparaît pas dans la liste tenue par le Conseil de Sécurité, établie en sa résolution 1267 (1999). Ce texte doit faire partie de tout contrat ou accord signé avec des tiers dans le cadre de ce projet.

## JOURNAL DES RISQUES

<b>Titre du Projet:</b> Renforcement de la résilience du secteur de l'énergie aux impacts des changements climatiques au Bénin (PANA ENERGIE)	<b>Award ID:</b> 00096410	<b>Date:</b>
---	---------------------------	--------------

N°	Catégorie	Date d'identification	Description des Risques	Gravité des Conséquences	Probabilité	Stratégies de gestion des risques et protections	Quand? Par qui?	Situation actuelle du risqué (réduction, statu quo, croissant)
1			Vent violents	Elevé	Moyenne	Renforcer les mécanismes de prévention, Mise en place d'un programme d'entretien des infrastructures, Sensibilisation des populations impactées	Gouvernement (DGE, CEB, SBEE, DGCC, WAPP), Bénéficiaires de la société civile	
2	Environnemental		Augmentation des températures	Elevé	Moyenne	Renforcer les mécanismes de prévention, Mise en place d'un programme d'entretien des infrastructures, Sensibilisation des populations impactées	Gouvernement (DGE, CEB, SBEE, DGCC, WAPP), Bénéficiaires de la société civile	
3			Influence des précipitations: pluies tardives et lourdes (risque pour l'approvisionnement) ou inondations	Elevé	Moyenne	Renforcer les mécanismes de prévention, Mise en place d'un programme d'entretien des infrastructures, Sensibilisation des populations impactées	Gouvernement (DGE, CEB, SBEE, DGCC, WAPP), Bénéficiaires de la société civile	

N°	Catégorie	Date d'identification	Description des Risques	Gravité des Conséquences	Probabilité	Stratégies de gestion des risques et protections	Quand? Par qui?	Situation actuelle du risque (réduction, statu quo, croissant)
4			(inondation de centrales électriques). Incohérence entre les arrangements institutionnels en raison du manque de coordination et de synergie entre les parties prenantes.	Elevé	Moyenne	Le renforcement du dialogue entre les partenaires Augmenter la sensibilité des partenaires et forte implication dans le processus	Gouvernement, Partenaires financiers et techniques	
5	Organisationnel		capacités de mise en œuvre / capacités des parties prenantes (Nomination de personnes non qualifiées).	Elevé	Moyenne	Le renforcement des capacités (formation, accès aux ressources techniques) Mise en place d'un système de transfert de connaissances	Gouvernement, Recherche et développement institutions, Partenaires financiers et techniques, Société civile, Secteur privé, Responsables territoriaux, Bénéficiaires	
6			Les modalités de gestion et de mise	Moyenne	Moyenne	Désignation d'un « champion » du ministère pour diriger le processus	Gouvernement	

N°	Catégorie	Date d'identification	Description des Risques	Gravité des Conséquences	Probabilité	Stratégies de gestion des risques et protections	Quand? Par qui?	Situation actuelle du risque (réduction, statu quo, croissant)
7			<p>en œuvre doivent être spécifiées au préalable et respectées (délai de mobilisation et de recrutement des personnes).</p> <p>Problème de gestion du secteur de l'énergie (de gouvernance et de gestion) (retard dans le développement de protocoles).</p>	Moyenne	Elevé	<p>Améliorer la bonne gouvernance</p> <p>Mise en place de procédures de contrôle de surveillance et de progrès</p> <p>Définition des systèmes de gestion participative et un cadre indépendant pour mettre en œuvre les mesures convenues.</p>	Gouvernement	
8			<p>Les facteurs économiques externes de la volatilité des prix.</p>	Moyenne	Moyenne	<p>Sensibilisation des parties prenantes sur l'indexation des prix.</p>	Gouvernement, Partenaires financier et technique, secteur privé	
9	Financière		<p>L'accès aux services financiers.</p>	Moyenne	Moyenne	<p>Mécanisme de soutien financier est opérationnel.</p> <p>Renforcer la recherche appliquée pour réduire le coût des nouvelles technologies dans le contexte</p>	R&D, institutions, Partenaires financiers et techniques, Secteur privé	

N°	Catégorie	Date d'identification	Description des Risques	Gravité des Conséquences	Probabilité	Stratégies de gestion des risques et protections	Quand? Par qui?	Situation actuelle du risque (réduction, statu quo, croissant)
10			Le manque d'incitations ambitieuses pour le secteur privé (coûts des activités de mise en œuvre sont plus importants que les recettes attendues)	Moyenne	Moyenne	africain (produits énergétiques adaptés au contexte du Bénin et à d'autres pays africains comme l'accès de l'énergie prépayée). Identifier et mobiliser les intervenants clés afin de soutenir le développement d'un cadre favorable (investisseurs, artisans, entrepreneurs, micro-finance, associations).	Partenaires financiers et techniques, Secteur privé	
11			Payback: la question de la rentabilité attractive et des technologies renouvelables	Elevé	Moyenne	Identifier et mobiliser les intervenants clés afin de soutenir le développement d'un cadre favorable (investisseurs, artisans, entrepreneurs, micro-finance, associations).	Partenaires financiers et techniques, Secteur privé	
12	Politique		Période d'instabilité Politique	Moyenne	Moyenne	Anticiper les périodes électorales	Gouvernement, Société civile	

N°	Catégorie	Date d'identification	Description des Risques	Gravité des Conséquences	Probabilité	Stratégies de gestion des risques et protections	Quand? Par qui?	Situation actuelle du risque (réduction, statu quo, croissant)
13			Changement au sein des structures gouvernementales : surveillance et compétences (sans rendez-vous des profils appropriés)	Elevé	Moyenne	Rendez-vous spécifiques focalisés. Le transfert des connaissances pour assurer le suivi.	Gouvernement, Société civile	
14			Géopolitique: l'interdépendance régionale	Elevé	Moyenne	Renforcement de la coordination des politiques régionales. Renforcer le dialogue.	Gouvernement, Partenaires financiers et techniques	
15	Opérationnel		La complexité et le caractère innovant du projet (Gestion de projet: processus lourds administratives, profil de candidats atypiques, ignorer le genre dans la sélection des candidats)	Moyenne	Moyenne	Pression sur le Gouvernement Définir des critères objectifs pour la désignation des personnes appropriées.	Gouvernement, Partenaires financiers et techniques	

N°	Catégorie	Date d'identification	Description des Risques	Gravité des Conséquences	Probabilité	Stratégies de gestion des risques et protections	Quand? Par qui?	Situation actuelle du risque (réduction, statu quo, croissant)
16			la réticence probable à l'appropriation des technologies (opposition des propriétaires fonciers, les techniques de reboisement mal appliquées) Le manque de connaissance et les possibles perceptions négative en résultant (acceptation sociale et culturelle absente ou limitée) sur l'utilisation des nouvelles technologies pour la cuisson	Elevé	Moyenne	Stratégies en prenant en considération le contexte social Campagnes de sensibilisation ciblées à des acteurs expérimentés clief au sein des communautés pour encadrer le reboisement	Institutions de R&D, Société civile, Secteur Privé, Responsables territoriaux, Bénéficiaires	

N°	Catégorie	Date d'identification	Description des Risques	Gravité des Conséquences	Probabilité	Stratégies de gestion des risques et protections	Quand? Par qui?	Situation actuelle du risque (réduction, statu quo, croissant)
17			Vision stratégique, planification et communication.	Moyenne	Moyenne	Définition des systèmes de gestion participative et un cadre indépendant pour mettre en œuvre les mesures convenues	Gouvernement, Société Civile	
18	Stratégique		Les relations entre les parties prenantes: le manque de dialogue avec les bénéficiaires et la participation de toutes les parties prenantes	Moyenne	Moyenne	Renforcement du dialogue participatif	Gouvernement, Société Civile, Secteur Privé, Responsables Territoriaux, Bénéficiaires	
19	Régulatrice		De nouvelles réglementations ou politiques inattendues: Loi de finances 2015	Elevé	Elevé	Anticipation des délais pour la mise en œuvre de nouveaux règlements	Gouvernement, Secteur Privé	

## Quelques définitions

**Système d'Information et d'Evaluation Permanente (SIEP)** pour suivre les approvisionnements et consommations de combustibles domestiques

**Système d'Information Ecologique et Forestier (SIEF)** pour suivre l'évolution des ressources forestières

**Comment fonctionne une centrale thermique ?** Une centrale thermique à flamme produit de l'électricité à partir de la vapeur d'eau produite grâce à la chaleur dégagée par la combustion de gaz, de charbon ou de fioul, qui met en mouvement une turbine reliée à un alternateur

**La technologie ultra supercritique de charbon propre :** les centrales à charbon dites « supercritiques » et « ultra-supercritiques » permettent à des industriels comme Alstom d'augmenter la quantité d'énergie produite par tonne de charbon (efficacité thermique). Ces centrales fonctionnent à partir de vapeur portée à une température et une pression plus élevées que les centrales à charbon traditionnelles : 565°C/585°C à une pression de 221 bars pour les supercritiques, 600°C/620°C à 275 bars pour les ultra-supercritiques (contre près de 560°C à 180 bars pour les centrales classiques).

### **Modèle de Plan de Travail Biennal (PTB PNUD)**

**Critère :** le critère est un état ou un aspect du processus dynamique de l'écosystème forestier ou un état du système social sans interaction, devant résulter de l'application d'un principe. / un aspect considéré comme important suivant lequel l'aménagement durable des forêts est évalué

Les critères décrivent les différentes valeurs forestières – environnementales, économiques, sociales et culturelles – qui sous-tendent l'ADF. Chaque critère décrit un aspect important de la durabilité

**Critère qualité :** les indicateurs décrivent la façon dont chaque critère est évalué. Il s'agit de mesures objectives fondées sur la collecte et la synthèse de données. Deux indicateurs du critère « État et productivité des écosystèmes » sont « Superficies forestières ajoutées ou perdues » et « Superficies forestières perturbées par les incendies, les insectes, les maladies et la récolte ».